

# Meys

Bulletin municipal  
Décembre 2018





© David DESALEUX



© Bruno PHILIPPE



DUPRE JEAN

Édito 2

### **Vie municipale**

Invitation aux vœux du Maire 3  
 Personnel communal 4  
 Mutuelle communale 5  
 Les principales réalisations de la municipalité depuis 2014 6

### **Commissions communales**

CCAS 9  
 Finances 10  
 Bâtiments 12  
 Voirie 15  
 Environnement 20  
 Écoquartier et urbanisme 23  
 Culture 26  
 Enfance et jeunesse 28  
 Meys 2018 en photos 30-31

### **Associations**

Liste des associations de Meys 32  
 Meysmoire interclasses 33  
 Classes en 9 33  
 Sou des Écoles 34  
 Association de la cantine "Les P'tits Marmitons" 35  
 MJC - Meysristème 36  
 Les Co'Meys'diens 36  
 Les Auvergnats de Meys 37  
 Fête de la Batteuse 38  
 Histoire et Patrimoine de Meys 40  
 Club de l'Amitié 42  
 Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais 43  
 Comité FNACA Meys/Grézieu-le-Marché 44  
 Chasse du Sorlin et du Gandin 44  
 AAPPMA Les Amis de la Haute-Brévenne 45  
 Association Sportive Meysarde 46  
 Pompiers Haute-Rivoire/Meys 46

### **Associations et services du territoire**

Infos pratiques du territoire 47  
 Infos sociales 48  
 2018 : le SYRIBT en actions... 53  
 Parc Éco Habitat 54  
 Monts Énergies 54  
 Mont'en Scène 55  
 Association La Fabrik 56  
 Association Le Lyonnais Monts et Coteaux 58  
 Office de Tourisme des Monts du Lyonnais 58  
 Capsules et Bouchons 59

**État civil** 60

Pages centrales :

A votre service  
 Calendrier des manifestations  
 sur la commune de Meys  
 Déchèteries  
 Tarifs de location des salles de Meys



Directeur de la publication : Philippe GARNIER

Commission communication : Richard GRAEL, Vice-président  
 Jérémy CLOYE, Catherine DEPIERRE

Conception et impression :

Imprimerie EGF - 69610 Ste-Foy-l'Argentière - Tél. 04 74 26 15 76  
 E-mail : [egf-imprimerie@orange.fr](mailto:egf-imprimerie@orange.fr) - Site : [imprimerie-egf.fr](http://imprimerie-egf.fr)

Ce bulletin est imprimé sur papier recyclé.

### **Mairie de Meys**

Tél. 04 74 26 60 55 - Fax : 04 74 26 64 61  
 Email : [mairie.meys@cc-mdl.fr](mailto:mairie.meys@cc-mdl.fr)  
 Site internet : [www.meys.fr](http://www.meys.fr)

**Nouveaux horaires d'ouverture à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Mardi après-midi de 14h à 17h30  
 Mercredi matin de 10h à 11h30 (sauf le 1<sup>er</sup> mercredi du mois)  
 Vendredi après-midi de 13h30 à 16h30  
 Samedi matin de 10h à 11h30 (uniquement le 1<sup>er</sup> samedi du mois)

### **POUR INFO**

#### **Distribution des sacs poubelles**

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

**le mercredi 9 janvier 2019 de 14h à 17h  
 et le samedi 12 janvier 2019 de 9h à 12h  
 à la salle de la cantine.**

Les personnes ne pouvant pas se rendre à la distribution ces jours-là sont priées de **demander à leurs voisins ou leurs amis** de leur rendre service.

**Attention : il n'y aura pas d'autre distribution.**

#### **Jours de ramassage**

**Attention changement :**

**Sacs noirs : le jeudi matin toutes les semaines  
 Sacs jaunes : le mardi matin tous les 15 jours**

Chers administrés,

Vous trouverez dans ce bulletin annuel, comme à l'accoutumé, les grandes lignes des actions du conseil municipal et des associations qui se sont déroulées durant l'année 2018, ainsi qu'un aperçu des projets à venir.

Le projet phare pour la municipalité concerne les suites de l'aménagement de l'écoquartier de la Motte. Vous pourrez constater dans les pages suivantes que le projet est bien lancé. Il a certes pris du retard, mais cela est dû à notre degré d'exigences concernant la qualité des bâtiments avec un niveau de performance énergétique plus ambitieux que la réglementation actuelle, une intégration parfaite dans le paysage, des abords partagés par tous les habitants de la commune et dans le respect de notre environnement.

Nous avons demandé au bailleur social de respecter nos engagements issus de la charte écoquartier. C'est, pour nous, l'assurance d'une réalisation durable dans l'esprit du bâtiment frugal, qui tient compte des ressources naturelles de notre territoire et qui permettra aux futurs occupants de limiter leurs consommations d'eau et d'énergie, tout en bénéficiant d'une adaptation nécessaire aux enjeux climatiques, énergétiques et sociétaux.

Pour ces constructions de l'OPAC du Rhône, nous avons souhaité également favoriser les liaisons piétonnières avec l'ensemble du village. Les bâtiments, bien qu'ayant des entrées privatives, seront ouverts avec de larges traversées reliant les différentes installations de l'écoquartier. Des acquisitions foncières nous permettent d'envisager d'autres liaisons avec le cœur et le bas du village, tissant ainsi un maillage piétonnier de notre centre bourg. Ces espaces de déplacement, que nous souhaitons arborés, faciliteront les rencontres intergénérationnelles, indispensables pour le bien-vivre ensemble.

Les logements, au nombre raisonnable de 6, seront réservés en priorité aux habitants de la commune. Nos jeunes et nos aînés sont en demande d'habitat à des prix accessibles. Les locations favorisent les parcours de vie et permettent d'assurer le renouvellement d'une jeunesse nécessaire au fonctionnement de notre école. Le retour des anciens au village libère des habitations de grande capacité pour les familles en recherche d'espace.

Je remercie les acteurs de l'OPAC du Rhône qui ont bien intégré le sens de notre démarche, l'architecte du CAUE du Rhône Bruno CATELAND et les architectes Loïc PARMENTIER et Manon CHAMPAVERE. Ils sont complètement en phase avec notre façon de voir les choses. Ils sont force de proposition et nous apportent une complémentarité indispensable pour l'atteinte de nos objectifs.

Je remercie le Conseil Départemental du Rhône, et son président, pour leur soutien entier et conséquent à notre projet. Les communes

rurales trouvent un appui remarquable dans la volonté affichée du département du Rhône de maintenir un équilibre entre ses territoires et la métropole, et de réduire les inégalités. Notre démarche s'inscrit pleinement dans la politique de développement durable du département du Rhône.



Monsieur le Préfet de Région a également appuyé notre demande de dotation de soutien à l'investissement local, malgré les embûches rencontrées auprès de certains. Le gouvernement pousse pour une mise en œuvre de mesures contre le réchauffement climatique. C'est une très bonne chose. Mais surtout pas par des baisses de dotation et une fiscalité répressive. Les gilets jaunes, représentatifs d'une population qui souffre, ont peut-être fait prendre conscience à nos dirigeants qu'il y en a marre des inégalités.

A propos du réchauffement climatique, nous venons de vivre la 4<sup>e</sup> année la plus chaude des 2 derniers siècles. De très nombreux événements climatiques de forte intensité, aux conséquences catastrophiques, ont eu lieu cette année dans le monde. Sur notre territoire, nous avons connu des pluies torrentielles, engendrant des coulées de boue dramatiques et quelques inondations. J'en profite pour demander aux agriculteurs qui plantent des maïs avec des pratiques expansionnistes, et à ceux-là clairement, de modifier leurs façons de faire et de favoriser la replantation des haies qui ont été détruites à mauvais escient. Celles-ci ont un rôle important à jouer dans la filtration et la retenue des eaux de pluies, au-delà de leur intérêt pour la biodiversité et la capture du carbone. Nous avons connu ensuite une vague de chaleur entraînant une sécheresse dramatique des sols.

Vous trouverez dans ce bulletin des articles sur le TEPOS et le PCAET (Territoire à Énergie POSitive et Plan Climat Air-Énergie Territorial) mettant en exergue quelques actions que nous pouvons, que nous devons, tous mettre en œuvre pour modifier nos comportements. Depuis 40 ans que certains nous alertent, il est trop tard pour inverser la courbe désastreuse de ce changement climatique, mais nous pouvons encore agir pour atténuer ses effets désastreux et nous adapter au mieux.

Concernant les investissements que nous avons réalisés cette année, vous trouverez dans les pages suivantes, des informations détaillées. Un rapide récapitulatif, non exhaustif, des actions que nous avons menées depuis 2014 vous permettra de réaliser que votre commune est en pleine évolution. N'hésitez pas à venir donner votre avis sur le livre d'or à votre service à l'accueil de la mairie.

En 2018 nous avons poursuivi nos travaux d'accessibilité aux bâtiments publics, installé un city stade pour le plus grand bonheur de nos jeunes, mis en place une mutuelle communale, mis en route la



réalisation de chemins piétonniers, installé des bancs publics et des poubelles, initié et bien avancé l'adressage des bâtiments, réparé la croix du Trêve..., entre autres choses.

Pour tout cela, nous gardons la maîtrise de notre budget et nous constituons quelques réserves pour réaliser notre projet d'aménagement dans l'écoquartier. Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, nous n'avons eu recours à aucun emprunt. La gestion de nos charges de fonctionnement est de plus en plus difficile. Notre commune engagée dans des démarches de qualité et ambitieuses (zéro pesticide, confortement de notre accompagnement pour le scolaire, pour la bibliothèque, maintien en bon état des bâtiments publics et du matériel communal, entretien des voiries...) doit faire face à des charges de plus en plus importantes tout en subissant les baisses de dotations étatiques.

Je ne peux pas oublier de vous annoncer notre labellisation pour la démarche écoquartier. Il y a 4 niveaux de labellisation. Nous étions au niveau 1, et le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales nous a remis le 13 décembre dernier le trophée de labellisation de niveau 2. C'est une reconnaissance importante du travail accompli jusqu'à présent, une incitation à persévérer dans notre démarche d'aménagement durable du territoire et un exemple pour les communes des Monts du Lyonnais et même au-delà. Je pense que cette façon de concevoir, construire et gérer notre territoire est déjà intégrée par nos voisins, mais je reste convaincu que la méthodologie écoquartier leur permettrait de raisonner en terme de globalité sur tous les aspects de l'aménagement durable (voir le site du ministère <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr>).

J'en profite pour remercier MM. Romain GRENIER et Clément DOGLIOTTI, M. Raphaël SOLVIGNON et Mme Julie THEILLA, de la DDT du Rhône, pour leur accompagnement, et Mme Marie-Jeanne DUROUSSET de la DREAL pour son soutien.

Pour terminer, Je voudrais remercier tous ceux qui s'impliquent dans la vie de nos associations et qui contribuent ainsi à faire vivre, et bien vivre, notre communauté. Cette année a été riche en événements et manifestations de qualité. Votre engagement bénévole est très important pour notre vie en société. Nous avons tous besoin de votre énergie. Et je salue vivement la bonne entente et la synergie qui règne entre nos différentes associations.

Un grand bravo également à tous ceux qui se sont mobilisés pour nous faire vivre une commémoration du 11 novembre 1918 mémorable, et plus particulièrement Anne-Françoise GOMES et les enfants de l'école, Jean-Pierre JOUVE et la chorale de Grézieu-le-Marché, Odile MARTIN et l'équipe relais, Henri SEON et la FNACA, Daniel BESSON, Nicole DOITRAND et Marc JAMEN, Dominique CHARBONNIER et la clique de Virigneux, l'association La Fabrik, et bien sur Richard GRAEL et les adjoints.

Je remercie les conseillers municipaux et les adjoints qui se sont beaucoup investis cette année. Les années passent et leur engagement bénévole ne faiblit pas. Ce qui est remarquable par rapport à la détresse générale que les élus ressentent dans notre pays. Lorsqu'ils ne sont pas dénigrés et montrés du doigt, voire "hashtagués" comme de vulgaires délinquants, on leur affiche des pensées individualistes immérités. Notre conseil municipal est au service de la population et je le remercie de son engagement sans faille.

Je remercie également nos employés municipaux et intercommunaux, qui nous servent avec discrétion, qualité et beaucoup de conscience professionnelle. Ils assurent un service public de qualité avec les seuls moyens que nous pouvons leur mettre à disposition.

Enfin, je remercie nos financeurs sans lesquels nous ne pourrions envisager l'évolution de notre commune, et nos annonceurs qui nous permettent, fidèlement, de valoriser notre bulletin municipal.

J'ai une pensée particulière pour toutes les personnes qui nous ont quittés en 2018, celles qui souffrent, connaissent la maladie où se retrouvent seules. Je souhaite que cette année leur soit plus douce et plus clémente.

Je vous adresse à tous, au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, de joie et de bonheur, pour cette nouvelle année.

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

INVITATION

Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal  
invitent **tous les Meysards**  
à la **présentation des vœux** pour l'année 2019  
**le dimanche 13 janvier 2019 à 10h30 à la salle des fêtes**  
Elle sera suivie d'un apéritif offert par la Municipalité.

### Personnel communal

#### Services administratifs

Sandra CHERBLANC, titulaire assure la gestion administrative de la mairie. Karine FOSSARD qui apportait un complément indispensable au service pour le public va prendre d'autres responsabilités à la Maison de Services au Public de la Communauté de Communes. C'est Maryline COLOMB, employée à la CCMDL qui la remplacera à partir du 2 janvier 2019. Elle sera présente tous les lundis. Nous lui souhaitons une très bonne intégration dans la mairie de Meys.



Maryline COLOMB



Karine FOSSARD



Sandra CHERBLANC



Franck CHILLET



Philippe RONZON



Ghyslaine RABANY



Ophélie PATTIER

bricoleurs. Nous pouvons nous appuyer sur eux pour nous permettre de réaliser beaucoup d'économies. On peut dire que maintenant les services techniques sont efficaces et vraiment professionnels. Ils sont précieux pour la bonne gestion de la commune. C'est pourquoi nous devons les respecter et respecter leur travail.

#### Encadrement des enfants

Ghyslaine RABANY assure l'aide aux premières sections de maternelle, tandis que Ophélie PATTIER, toujours en contrat, s'occupe, de son côté, de l'aide aux grandes sections et du ménage de tous les bâtiments publics.

Avec l'abandon des TAP, nous avons réorganisé le temps de travail. Pour assurer un service encore plus adapté aux horaires de travail des parents, nous avons agrandi la plage de garderie de 7h15 à 8h20, puis de 16h15 à 18h30. Elle est assurée par Ghyslaine RABANY et Ophélie prend la relève les jours où Ghyslaine est en formation.

Ophélie termine son contrat d'avenir à la fin de l'année scolaire. Ce contrat de 3 ans, aidé par l'État, nous a permis de bénéficier d'aides financières conséquentes. La municipalité souhaite vraiment continuer d'assurer la présence d'un agent municipal pour accompagner Mme GOY, l'institutrice des grandes sections de maternelle. L'embauche définitive d'Ophélie est souhaitée par l'ensemble des parties prenantes. Sa formation touche à sa fin et l'on peut dire qu'elle est d'ores et déjà un agent spécialisé des maternelles à part entière.

Mais l'intégration d'une nouvelle charge salariale au niveau du budget communal n'est pas sans incidence, et l'ouverture d'un poste d'agent territorial est soumis à des règles strictes qui ne nous laissent pas la maîtrise complète de nos contrats.

#### Cantine

Odile DUPUY est toujours la responsable de la restauration scolaire. Elle est mise à disposition de l'association de la cantine, et assure l'animation du temps de midi avec Colette COUTURIER et Véronique MILAN (employées par l'association). Je vous rappelle qu'afin d'améliorer le temps de récréation après le repas, les enfants sont ramenés dans la cour de l'école et surveillés par Odile et Colette.



Odile DUPUY

Je leur adresse à toutes et à tous mes remerciements pour la qualité de leur travail, leur respect et leur discrétion. Je demande aux habitants, aux parents d'élève, à tous, de les respecter. Ce que certains ont tendance à oublier. Ils sont un des piliers essentiels du bon fonctionnement de notre commune.

Nous restons très vigilants quant à la dépense publique sur le poste comptable des charges du personnel. L'État nous demande, par contractualisation avec certaines collectivités territoriales, de



faire encore mieux sur la réduction de nos coûts de fonctionnement. Nous sommes déjà au plus bas, après plusieurs années de gros efforts. Si cela n'est pas suffisant pour nos énarques parisiens, ce sera au détriment des services que nous apportons à la population. Et cela, nous

ne le voulons pas. Vous pouvez compter sur votre municipalité pour se battre dans ce sens.

*Je souhaite à tous nos employés, communaux et intercommunaux, mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.*

**Le Maire**  
**Philippe GARNIER**

## Mutuelle communale

Partant du constat des inégalités sociales dans la prise en charge des dépenses de santé, les élus et le CCAS de Meys se mobilisent pour leurs concitoyens et proposent une mutuelle santé négociée. La municipalité vous propose la mutuelle communale "MA COMMUNE MA SANTÉ".

Grâce à la mise en place du dispositif "MA COMMUNE MA SANTÉ", en partenariat avec l'association "ACTIOM", notre commune peut désormais faire bénéficier à ses administrés, ses agents territoriaux, et travailleurs indépendants d'une **complémentaire santé négociée et mutualisée à moindre coût et accessible à tous, offre collective mutualisée**.

Élaborée pour améliorer l'accès aux soins et générer du gain en pouvoir d'achat, cette mutuelle négociée a pour but de favoriser le retour dans le système de soins pour certains et d'alléger le coût des cotisations pour beaucoup d'autres.

Une solution qui apparaît comme une alternative appropriée dans l'univers des mutuelles.

Vous aurez le choix entre 4 mutuelles réparties sur 10 niveaux de garanties pour répondre aux attentes de chacun. L'objectif de "MA COMMUNE MA SANTÉ" est de protéger les non-salariés, les agents territoriaux, et les travailleurs indépendants d'une offre collective mutualisée et négociée au meilleur prix. À ce jour, nous vous confirmons que "MA COMMUNE MA SANTÉ" a enregistré la signature de 41 contrats sur la commune de Meys.

Des permanences ont lieu régulièrement sur le territoire en mairie de Meys, Grézieu-le-Marché, Haute-Rivoire, Pomeys, St-Laurent-de-Chamousset, renseignez-vous en mairie.

Nous vous rappelons aussi que vous pouvez à tout moment prendre rendez-vous au 05.64.10.00.48 de 9h à 18h du lundi au vendredi.

**Christian FAYOLLE**



### POUR INFO

#### Départs de la commune

Les personnes quittant la commune sont priées de **se signaler en mairie avant leur déménagement**.

Ceci nous permet de les retirer des listes de facturation des ordures ménagères, afin d'éviter des relances, des mises au contentieux et des poursuites intempestives. Pensez également à vous désinscrire des listes électorales. Merci.

#### Nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit, et d'éviter les erreurs de facturation des ordures ménagères. Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales afin de remplir leur devoir citoyen. Pensez à le signaler à vos nouveaux voisins, s'ils ne l'ont déjà fait. Merci.

### Les principales réalisations de la municipalité depuis 2014

Depuis 2014 la municipalité a réalisé un certain nombre d'actions et de projets pour améliorer la vie de ses habitants sur la commune. Il nous semblait important de faire un état des lieux pour informer tous nos concitoyens. La municipalité n'a pas chômé durant les presque 5 ans passés, et ce n'est pas fini. Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée. Nous espérons avoir participé hautement à l'amélioration de vos conditions de vie au quotidien.

#### Les principales réalisations

- **La fin de la construction de la nouvelle école et son ouverture au printemps 2015.** Un bâtiment qualitatif, à haute performance énergétique, fonctionnel, conçu pour le confort de ses utilisateurs : enfants et corps enseignant. Son architecture moderne s'intègre parfaitement dans le paysage.
- **L'installation de tableaux numériques interactifs dans chaque salle de classe de l'école,** assortis de 40 ordinateurs portables. Une vraie gestion du numérique pour l'apprentissage des enfants.
- **L'aménagement progressif de l'éco-quartier avec la réalisation :**
  - des cheminements piétonniers.
  - du jeu de boules qui nécessita l'achat d'un morceau de terrain supplémentaire,



- de la placette du patrimoine, petit musée à ciel ouvert pour mettre en valeur les différents types de monuments funéraires des siècles derniers,
- de parkings adaptés et d'un chemin menant au cimetière favorisant l'accessibilité aux concessions.
- des jeux pour enfants,
- d'une petite cabane réalisée par les enfants durant les TAP,
- des jardins familiaux, ouverts à la pédagogie des enfants de l'école,
- d'un hôtel à insectes assorti de matériels et accompagnements sur la

- biodiversité en direction des enfants de l'école,
- de la gestion raisonnée des eaux pluviales pour les toilettes de l'école et l'arrosage des jardins,
- des toilettes autonomes sans eau, sans électricité et sans matière carbonée.

- **La rénovation énergétique et acoustique de la salle polyvalente et de la cantine.**
- **La mise aux normes accessibilité de la salle polyvalente, de la salle de la cantine, de l'église, des vestiaires du stade de la gare, de la bibliothèque, de la maison des jeunes.**
- **L'acquisition et l'aménagement du local Turin** en concertation avec les chasseurs et le comité de la batteuse.
- **L'installation d'un city stade** sur le terrain de la Madone.
- **Les modifications et révisions du Plan Local d'Urbanisme.**
- **La réfection d'un certain nombre de points noirs des réseaux pour la gestion des eaux pluviales** à la suite de la réalisation du schéma communal des eaux pluviales et des réseaux des eaux usées.





- **L'installation (déléguée au SYDER) de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente, sur le restaurant "Les Moissons" et sur les logements OPAC.**
- **L'installation de bancs** pour les promeneurs.
- **Des négociations suivies d'achats de terrains et de bâtiments pour la réalisation de nos projets** (construction de logements sociaux, réalisation de cheminements piétonniers et de liaison des différents quartiers, aménagement d'un nouveau local technique, aménagements d'espaces publics...).
- **La construction de plateformes pour protéger et dissimuler les conteneurs à ordures ménagères, le déplacement des bacs à journaux et à verre du centre du village vers le parking de la bibliothèque.**
- **La réfection des inscriptions gravées sur le sol de l'église et le changement des 3 portes d'entrée.**
- **La réfection de la cour de la maison des jeunes avec la gestion de l'éclairage public.**
- **La refonte du tableau des voiries et l'adressage des rues** avec la numérotation de tous les bâtiments de la commune.
- **La refonte complète des modèles de cartes postales de la commune.** Celles-ci sont mises à disposition par le comité de la batteuse.

### Quelques actions que nous avons menées

- **L'extension du périmètre de l'écoquartier au centre bourg.**
- **La signature de la charte écoquartier.**
- **L'obtention du label écoquartier** de niveau 1, puis de niveau 2.
- **La réalisation du Plan Local d'Urbanisme** pour mettre en œuvre notre vision de l'aménagement du territoire, avec un soutien aux volontés urbanistiques de nos concitoyens, tout en respectant la législation.
- **L'obligation de gestion des eaux pluviales** par rétention à la parcelle pour les nouvelles constructions.
- **L'utilisation systématique du broyeur de la Communauté de Communes** pour la destruction des déchets verts.
- **L'entretien systématique du matériel communal.**
- **L'achat et la pose d'un défibrillateur** extérieur.
- **Le carottage du terrain de foot de la gare et la coupe des cyprès** qui le détériorait.
- **Le fleurissement annuel du village et l'entretien de tous les espaces verts.**
- **Le soutien aux associations et la réduction des tarifs de location des salles.**
- **La mise en place des TAP**, avec des activités de qualité et un taux d'encadrement remarquable.
- **La refonte de la gestion de la**

**garderie**, avec le soutien d'un agent de grande qualité.

- **La gestion au quotidien du personnel communal.**

- **La stricte application de l'arrêté préfectoral de l'interdiction du brûlage des déchets verts**, pour la santé des habitants et le respect du PCAET, avec l'envoi de courriers et risques de sanctions pour les réfractaires.
- **La fouille des conteneurs à ordures ménagères** pour informer et sensibiliser les mauvais trieurs, suivie de courriers adressés aux contrevenants avec risques de sanctions.
- **L'organisation de manifestations de qualité** permettant de rassembler les habitants de la commune (vœux, inaugurations, commémorations...).
- **La mise en place d'une mutuelle communale.**
- **La renégociation et le changement de prestataire pour nos assurances** avec baisse des tarifs, avec l'aide de la CCMDL.
- **Les négociations du terrain de la zone artisanale pour la délocalisation de la scierie** du village. La participation active à l'aménagement de la voirie et des réseaux réalisés par la Communauté de Communes pour ce terrain.
- **L'aide à la décision de délocalisation de la scierie**, avec tous les avantages que cela représente, notamment en terme de chargement/déchargement des matériaux, du transport et du bruit.
- **Des demandes soutenues et négociées de subventions pour une bonne tenue de notre budget.**



Signature du contrat partenarial avec le Département



### Les principales réalisations de la municipalité depuis 2014 (suite)

- **La conception et la réalisation des bulletins municipaux chaque fin d'année.**
- **Aucun nouvel emprunt** depuis 2013. Une fiscalité maîtrisée malgré tous les aménagements réalisés.
- La réflexion, la définition des exigences, les recherches de partenaires et la finalisation d'un **projet de construction de logements sociaux** au sein de l'écoquartier.
- **La pose et la gérance de barrières amovibles** permettant la gestion des flux autour de l'école et des salles municipales.
- **Sans oublier toutes les tâches quotidiennes d'entretien des bâtiments publics et des voiries**, assuré par les agents communaux et les artisans locaux.
- **Finaliser la construction des logements sociaux** destinés à nos anciens et nos jeunes, ainsi que l'aménagement des abords.
- **Organiser des journées de broyage collectif** pour apporter une aide aux habitants ayant eu des dégâts sur leur végétaux (casse de branches d'arbres) suite aux fortes intempéries.
- **Installer nos agents techniques dans leur nouveau local.**
- **Créer un terrain d'entraînement pour conserver notre stade de foot en bon état.**
- **Remplacer la majorité des ampoules de l'éclairage public du village**, énergivores, par des lampes à LED.
- **Interdire la traversée du village par les poids-lourds et la requalification du centre bourg.**
- **Déplacer l'entrée nord du village afin de sécuriser les abords du stade de la madone** et permettre aux enfants de prendre leur car en toute sécurité, avec création de passages piétons et marquage au sol.
- **Réaliser des passages protégés**, à réflexion lumineuse nocturne, pour la sécurité des piétons.
- **Replanter des haies** pour améliorer la gestion des eaux pluviales et préserver la biodiversité.
- **Négocier la cession de l'ancienne école** par un aménageur pour la création de logements privés.
- **Aménager les espaces publics autour de l'ancienne école.**
- **L'obtention du label écoquartier de niveau 3.**
- ...

Il reste encore beaucoup d'actions à mener sur la commune pour améliorer le quotidien des habitants. Cela dépendra de la volonté et de l'implication de chacun, pour conserver une commune dynamique et vivante.

**Le Maire  
Philippe GARNIER**

**Nous avons encore nombre de projets à finaliser ou à réaliser à brève échéance**

- Réaliser l'**enfouissement d'une ligne haute tension** pour permettre la construction des nouveaux logements de l'écoquartier.



### CCAS

Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale, est une commission communale. Il remplace depuis de nombreuses années le bureau d'aide sociale.

Le Maire en est le Président. Il est composé d'élus et de membres représentant des associations à caractère social (5 élus et 5 personnes de la société civile, pour le CCAS de Meys).

Le CCAS se réunit au moins 4 fois par an et intervient dans les domaines suivants :

- l'**instruction des demandes d'aides sociales**,
- l'**animation d'activités à caractère social et solidaire**,
- le **soutien aux personnes en difficultés**,
- la **vigilance auprès des personnes âgées isolées** (canicule, grands froids, transport solidaire...),
- les **relations avec les organismes sociaux** (ADMR, MDR, associations caritatives, CIAS...),
- le **soutien financier des associations caritatives**,
- la **gestion des biens du CCAS**.

Cette année encore les membres du CCAS ont eu le plaisir de retrouver nos aînés autour d'un **repas servi à la salle des fêtes le samedi 20 octobre 2018**, journée très appréciée par nos anciens. Des jeunes de la commune sont venus pour nous accompagner, aider au service des repas, discuter avec leurs aïeux, et nous donner un sacré coup de main pour, ensuite, tout nettoyer et ranger.

Le **colis de Noël** a été porté aux personnes qui ne sont pas venues au repas du mois d'octobre.

Le CCAS est intervenu également auprès de quelques personnes nécessitant une aide particulière.

Le CCAS accepte les dons et les legs qui serviront aux personnes en grosses difficultés. Merci de votre générosité. Nous remercions les personnes qui organisent une quête en faveur du CCAS, lors des mariages en mairie.

*Tous les membres du CCAS vous souhaitent une très bonne année et surtout une très bonne santé pour 2019.*



#### Vos interlocuteurs, membres du CCAS :

Philippe GARNIER  
Catherine DEPIERRE  
Guy BESSON  
Anne-Marie VENET  
Ludovic FAURE

Pierre MAUVERNAY  
Lucette RIVOLLIER  
Valérie MARTIN  
Christiane FERLAY  
Monique SANZ (experte invitée)

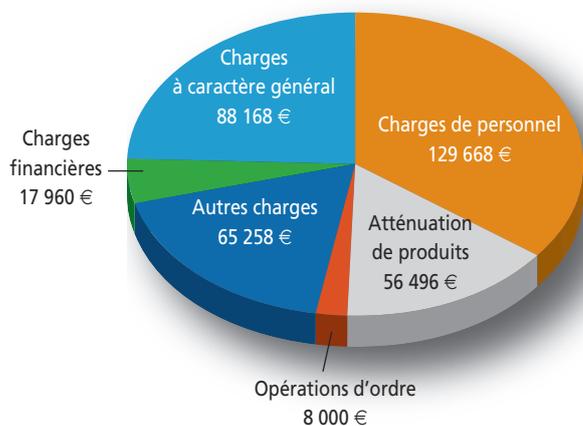


**Pour le CCAS  
La vice-présidente  
Catherine DEPIERRE**

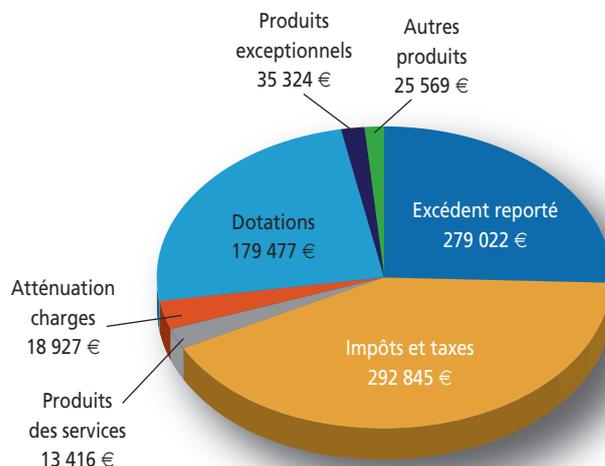
## Finances

### Résultats compte administratif 2017

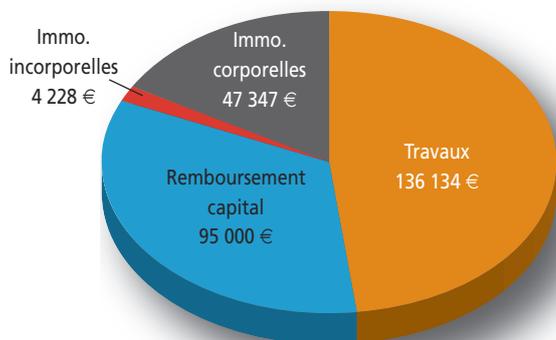
#### Dépenses de fonctionnement



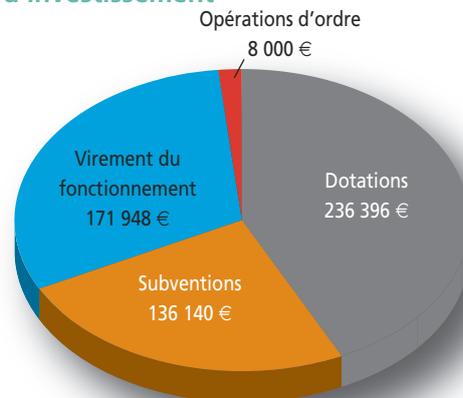
#### Recettes de fonctionnement



#### Dépenses d'investissement



#### Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement :	365 552,28 €
Recettes de fonctionnement :	565 561,49 €
Excédent de fonctionnement 2017 :	<b>200 009,21 €</b>

Dépenses d'investissement :	277 484,35 €
Recettes d'investissement :	380 536,68 €
Excédent d'investissement 2017 :	<b>103 052,33 €</b>

<b>Excédent global de fonct. à reporter :</b>	<b>416 031,67 €</b>
<b>Déficit global d'investiss. à reporter :</b>	<b>- 57 100,00 €</b>



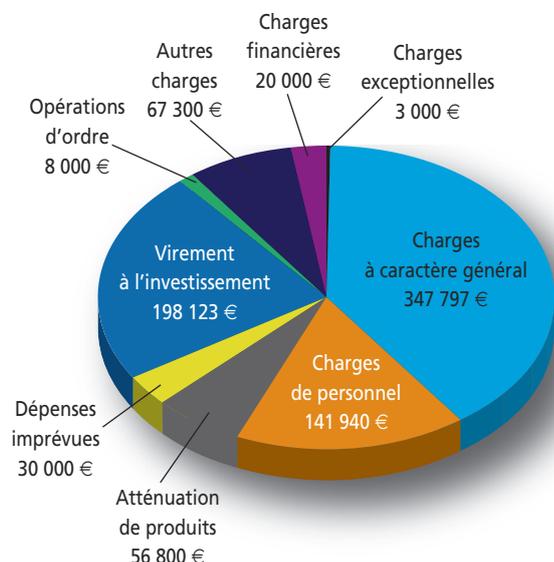
**FONDACTIONS  
SPÉCIALES  
ET  
SOUTÈNEMENTS  
DE TERRAINS**

101, route de St-Genis 69610 SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
**Tél. 04 74 26 64 58 - Fax 04 74 26 65 16**  
[www.sgc-ts.com](http://www.sgc-ts.com)

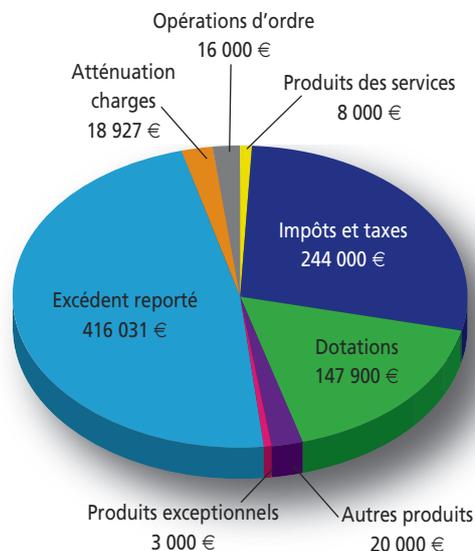


## Budget 2018

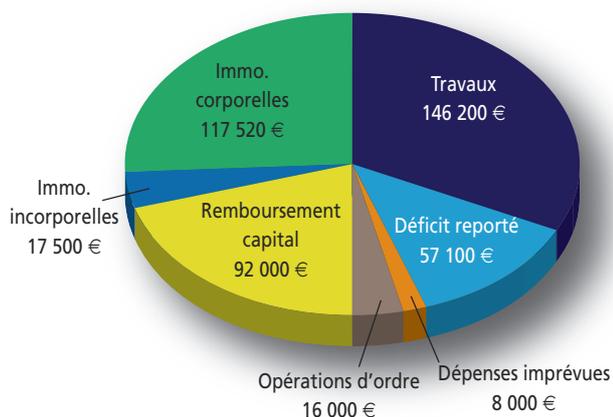
### Dépenses de fonctionnement



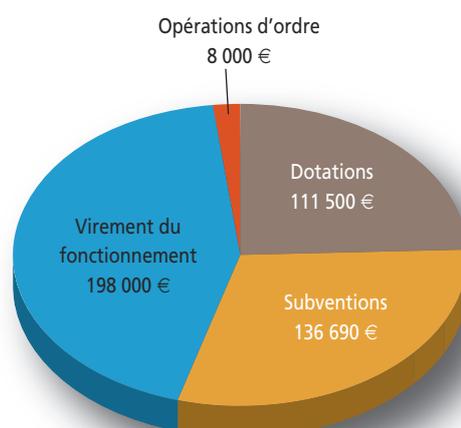
### Recettes de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement : 872 960,00 €

Recettes de fonctionnement : 872 960,00 €

Dépenses d'investissement : 454 190,00 €

Recettes d'investissement : 454 190,00 €

**THIVILLIER CONSTRUCTION**  
Votre partenaire technique

140, Place du Château  
69610 SAINTE FOY L'ARGENTIÈRE  
Tél. 04 74 70 04 27  
www.thivillier-sarl.com

**Piscine Plage®**  
VINCENT CASSAGNES  
**Paysages**

ZAC Bellevue 69610 SOUZY  
04 74 26 51 09 / 06 07 33 48 42  
www.paysages-vincent-cassagnes.fr

Béton prêt à l'emploi et matériaux de construction  
**BML**  
Béton des Monts du Lyonnais

Béton St-Martin-en-Haut 04 78 48 58 48  
Matériaux St-Martin-en-Haut 04 78 48 68 57

Au service du particulier et du professionnel du lundi au samedi matin  
www.betonalyon.fr - 04 78 48 58 48

### Bâtiments

#### Ad'AP Accessibilité

Comme je vous l'avais expliqué dans les bulletins précédents, nous avons choisi d'étaler notre Ad'AP (Agenda D'Accessibilité Programmée) sur 6 ans. Chaque année nous faisons des travaux pour améliorer l'accessibilité. Les premières années, nous faisons travailler les entreprises avec la construction de l'école, mise aux normes, accessibilité obligatoire sur les constructions neuves, le réaménagement de nos salles, avec des travaux importants d'acoustique et la réfection complète de la salle de la cantine.

Cette année, nous avons travaillé avec nos agents communaux Franck CHILLET et Philippe RONZON. Ils ont effectué la **pose de bandes podotactiles à la cure, sur le perron de l'église, à l'entrée de la bibliothèque, à la MJC, et aux vestiaires du foot.** Ils ont également fixé des **nez de marche sur les escaliers de la cure, de l'église et de la bibliothèque.** Ils ont peint en blanc la première et la dernière contre-marche des escaliers, ils ont collé des **bandes blanches et rouges sur les portes**



**vitrées, tout cela pour les malvoyants.** C'est un travail très soigneux, méticuleux qui demande à nos agents communaux beaucoup de temps et d'application. Je les en félicite.



Il reste encore des travaux à faire notamment à la mairie. C'est vrai, on n'avance pas beaucoup car c'est plus compliqué, il faudrait faire des travaux de gros œuvres très coûteux en investissement et

en fonctionnement (ascenseur). De plus, le résultat ne serait pas satisfaisant car ce bâtiment est très contraint. Libre à nos successeurs de décider du devenir de ce bâtiment.

*Je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2019.*

**Pour la commission bâtiments  
Patrice JOASSARD**



#### Changement des portes de l'église

Au mois de mars dernier, lors de la préparation du budget 2018, nous avons budgétisé un montant pour changer les portes de l'église. Peu abritées sur le perron de l'église, elles sont exposées au soleil et à la pluie. Nous avons fait faire 2 devis sensiblement équivalents en prix et en qualité des fournitures. L'un par Patrick BESSON et l'autre par le centre d'apprentissage de La Giraudière. Finalement, **nous avons choisi le centre d'apprentissage de La Giraudière** car nous n'avons jamais travaillé avec



Avant...



Après...



eux. Nous avons envie de donner une chance aux jeunes et futurs ouvriers du bois, ce matériau noble. Les portes furent fabriquées au mois de septembre, après avoir pris des mesures très précises vu les encadrements en pierre où il est très difficile de s'adapter lors de la pose. Elles furent posées mi-octobre par 2 apprentis et leur moniteur. Une bonne expérience pour ces jeunes car ce travail était très délicat et pas facile à cause du poids de ces portes. Une fois que l'on a fait ce genre de prestation, les bases, la pratique et le savoir-faire de cette profession sont désormais acquises. Il ne reste plus qu'à continuer dans cette voie et surtout réussir son cursus pour exercer une profession de grande valeur et pleine d'avenir.

### Gravures au sol sur les dalles de pierre à l'église

Le Maire m'avait demandé de faire faire un devis par M. Laurent LABORDE artisan tailleur de pierre pour re-graver les dalles en pierre du sol dans l'allée

centrale de l'église. Ces pierres, gravées en 1827, sont la mémoire des pères enterrés dans l'église. Les deux textes étaient partiellement effacés, il fallait donc pouvoir les re-graver avec les mots exacts. Pour effectuer ce travail, nous avons demandé l'aide de M. Daniel BESSON, Président de l'association Histoire et Patrimoine, de façon à nous donner la bonne version de ces inscriptions. Le devis fut accepté et M. Laurent LABORDE, accompagné de son collègue M. Eduardo DA COSTA, graveur sur pierre de La Talaudière, gendre de M. GILLET, marbrier de Chazelles-sur-Lyon, pouvaient tous les deux se mettre au travail. Un chantier qui dura 3 jours, ils firent un travail très soigneux demandant beaucoup d'attention et d'application. Nous les remercions vivement et nous souhaitons que ces inscriptions restent encore lisibles très longtemps.

#### Pour la commission bâtiments Patrice JOASSARD



### Le city stade en service

Comme évoqué lors de notre dernier bulletin, la municipalité avait validé en fin d'année 2017 le projet d'aménagement d'un city stade sur le stade de la Madone.

Le chantier a démarré à la fin du mois de mars avec l'intervention de l'entreprise **BOUCHUT** qui, avec l'assistance de nos employés municipaux, a réalisé les **terrassements et la préparation du site**. Au début du mois d'avril, la **société TRANS'ALP** a livré les **équipements** et a assisté nos agents techniques pour le **montage de l'ensemble de l'installation**. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour les remercier publiquement de leur investissement qui facilite bon nombre de réalisations dans notre village.

Je souhaite aussi profiter de cette occasion pour remercier les adjoints et plus particulièrement Guy BESSON qui a suivi



### Bâtiments (suite)

le bon déroulement du chantier. C'est grâce à un travail d'équipe efficace qu'il nous est possible de réaliser des projets aboutis.



Le coût total de l'opération s'élève à **58 675,20 € TTC**, comprenant le coût du terrain multisport et les travaux préparatoires à son installation. Il faut déduire de ce montant une **subvention de la CAF à hauteur de 7 694 €**, ainsi qu'une **subvention du Département** (via un contrat pluriannuel) **d'un montant de 29 570,89 €**. Nous remercions ces partenaires indispensables à l'aboutissement de cette réalisation.

Depuis sa mise en service au printemps, nous avons le plaisir de constater une **utilisation régulière et respectueuse de notre jeunesse**. Ce site mis à disposition de tous a été agrémenté de bancs et de poubelles dans le courant de l'année.

Dans l'optique de faciliter son accès depuis le village, **un projet de cheminement piétonnier est en cours de réalisation**. Le but est bien entendu de

faire en sorte que ce lieu soit utilisé le plus souvent possible et d'en sécuriser son approche.

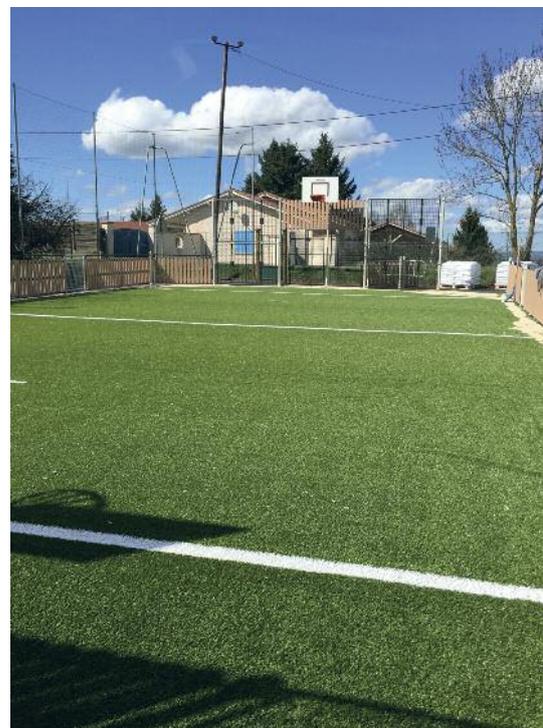
Dans l'idéal, nous pourrions même imaginer une poursuite de l'aménagement de ce terrain (mise en place de jeux de boules, création d'une halle couverte, aire de pique-nique...). Ces réflexions sur le devenir de l'ensemble du site de la Madone sont actuellement à l'étude, c'est bien entendu un souhait de notre municipalité de faire en sorte que ces projets prennent vie, mais la réalité économique

nous amène à la prudence et pour l'instant ils devront rester en sommeil. Les futures élections municipales arrivant dans un avenir proche, il reviendra certainement au futur conseil municipal d'étudier à nouveau cette question et de poursuivre ces projets.

*Je vous souhaite, à toutes et à tous, de passer de très belles fêtes de fin d'année et que 2019 vous apporte joie et bonheur pour vous et vos proches.*



Richard GRAEL



**Intermarché**  
SUPER

**SOUZY / Ste Foy l'Argentière**  
Quartier Bellevue

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H30 À 19H30 NON-STOP

**SERVICES**

Lavette	Station de lavage	Développement photo	Photocopies	station 24/24
Distributeur de billets	Photomaton	GAZ	Presse	

**leDRIVE InterMarché**



## Voirie

### Compte rendu des principaux travaux de voirie 2018

#### Déneigement hiver 2017/2018

Une **première chute de neige** survient **autour du 20 novembre**. Cette dernière disparaît rapidement grâce à une hausse rapide des températures.

Un **deuxième épisode** arrive en **février**. Le vent du Nord contribue à la formation de congères, générant certaines **difficultés pour la circulation** sur les voies du haut de la commune. Ce passage plutôt froid (jusqu'à -7° à -8°) stoppe l'efficacité du sel en l'absence de soleil dans la journée, d'autant plus qu'il dura une bonne semaine.



Les **agents techniques** adaptent au mieux les traitements par rapport aux températures et aux types de sols entre pouzzolane et sel sur enrobés. Les dallages ou bétons désactivés ne devant recevoir que des formules "paillettes". Ils dégagent en priorité quelques voies étroites et le cœur du village ; accès aux bâtiments publics ; école, mairie, restaurant et dès que possible les lotissements. La **SARL du ROULET** déneige lorsque nécessaire tous les grands axes de la commune. **Dépense : 507,60 €**, avec une priorité pour les grands axes et les routes les plus enneigées ou gelées.

Chaque année, en novembre les services de la Préfecture nous alertent sur le nécessaire réapprovisionnement de nos **stocks de sel**. Avec une utilisation raisonnée, nous avons prélevé deux hivers sur nos réserves.

Cet automne, il a donc été utile de renouveler **3 palettes pour 705,60 €**.

Si des personnes dans la campagne ont des besoins de soins quotidiens même momentanés, vous pouvez appeler en mairie ou moi-même pour qu'on adopte au mieux un horaire de passage du déneigement.

#### Entretien des talus et accotements

##### Voies communales et sentiers pédestres sur chemins ruraux

Les **agents techniques** tondent les accotements sur les voies communales et l'axe de certains chemins ruraux répertoriés sur le PDIPR.

L'entretien des haies et talus est confié à l'**entreprise SAM CHILLET**. Il est réalisé sur plus de 30 km de voies communales, aller et retour, pour améliorer la visibilité, mais aussi limiter la montée à graines de plantes envahissantes (chardons, rumex...). **Coût : 2 961 €**.

Il me semble utile de rappeler aux propriétaires ou occupants leur devoir de responsabilité ; en effet certaines branches méritent d'être coupées ou

raccourcies afin de réduire les risques de panne sur les réseaux aériens.

La neige lourde et précoce, tombée dans la nuit du 29 octobre dernier, nous l'a bien démontrée.

Sur ce point précis, je remercie celles et ceux qui naturellement ont contribué au dégagement des voies et sollicite les autres pour le réaliser durant l'hiver.

Pour les branches d'arbres cassées, si vous n'avez pas de broyeur à végétaux, vous avez des solutions de location sur la commune, ou vous pouvez vous rapprocher de certains agriculteurs qui stockent ces déchets verts pour les broyer au printemps.

#### Chantier d'enrobé

La commission locale s'est prononcée pour la réfection de la voie communale n° 8 du Fil. L'attribution de la CCMDL nous a permis de la rénover sur 960 m de long.

Un reprofilage avec apport d'enrobé chaud s'avérait nécessaire pour recharger les côtés de la bande de roulement qui s'affaissent sous les passages répétés



#### SARL DU ROULET

**Jean-Marc VERNAY**

Artisan travaux publics

Location  
de matériel



Le Roulet  
69610 MEYS

Tél. 06 07 05 05 52  
04 74 26 61 02

### Voirie (suite)



de charges lourdes. Un bicouche (émulsion + gravillons) est venu finaliser ces travaux réalisés par l'entreprise **EURO-VIA** pour une **dépense de 35 705,96 €**.

#### Travaux annexes

Le chemin rural du Thuinard nécessitait une remise en état. Dès l'arrivée des beaux jours, et en premier lieu, les fossés furent curés sur 340 m de longueur. Cette voie peu "calée" a subi une extraction de matériaux peu nobles sur son axe central, remplacé par un apport de grave 0/80 avec passage de cylindre (grave de carrière 0/80 + 0/315 pour **1 425,76 €**).



En utilisant en partie un matériel de location, les agents ont consacré environ une semaine de travail (mini-pelle, cylindre).

#### Curage de fossés

Les agents communaux ont réalisé ces travaux dans le secteur du Venet, du Thuinard, des Hurieux, du Fil, etc. L'ensemble des locations (mini-pelle, cylindre, nacelle, matériel de transport) à la **SARL du ROULET** nous revient à **1 248 €**.

En conclusion, je voudrais remercier sincèrement les agents techniques, les entreprises et les membres de la commission voirie pour leur réelle implication, dans les tâches qui leur sont respectivement confiées.

Je n'oublierai pas non plus, les habitants, qui spontanément et par leurs propres moyens apportent leur aide, débloquent "terre, neige ou cet automne passé branchages divers" suite aux intempéries.

*Bonne année 2019 à vous et vos proches.*

**Pour la commission voirie  
Guy BESSON**

#### Adressage : nommage des rues et numérotation

La municipalité a lancé un grand chantier de nommage des rues et de numérotation des bâtiments. Ce projet a été initié en 2017. Il a pour objet de permettre à ORANGE de déployer la **fibres optique** sur la commune, d'assurer un adressage infailible pour les **sapeurs-pompier**s qui interviennent sur la commune, de faciliter le travail du **facteur** et des **livreurs** en tout genre.

Nous avons commencé par recenser toutes les nouvelles voies créées depuis le dernier recensement de 1991. Puis nous avons vérifié que tous les chemins et voiries soient bien repérés. Nous avons refait le tableau des voiries, après avoir

identifié chacune d'entre elles et nommé celles qui desservait une habitation ou un bâtiment. Le tableau a été présenté au conseil municipal qui l'a validé.

Ensuite, après avoir repéré sur le plan cadastral toutes les bâtisses de la commune, nous avons affecté un numéro, unique par voirie, à chaque bâtiment repéré comme étant un lieu d'habitation ou de livraison.

Ce travail fastidieux a été réalisé par l'adjoint à la voirie Guy BESSON, Jean-Marc ALVERGNAS, le maire et le soutien de Patrice JOASSARD et Christian FAYOLLE. Nous avons fait appel aux sociétés SIRAP et ROCHETAILLE pour finaliser le projet. La démarche que nous avons retenue est la suivante :

- **Nommer les voies en respectant le plus possible les noms de hameau.** A la marge nous avons donné de nouveaux noms à certaines routes traversant plusieurs hameaux. Nous avons également dû trouver des noms pour les rues du centre bourg.
- **Numéroter les bâtiments avec le système métrique.** Ce système qui consiste à mesurer la distance séparant le début de la route et le bâtiment à numéroter, puis affecter un numéro correspondant au nombre de mètres séparant les 2. Ainsi les nouveaux bâtiments seront numérotés facilement sans créer de doublon.





- **Adopter une signalétique moderne, uniforme** et à l'identique de nos communes voisines qui ont déjà réalisé cette opération.

Les numéros des habitations seront distribués aux habitants de la commune. Ils auront la charge de les apposer rapide-

ment sur un support fixe et non dégradable, au droit de leur bâtiment, voire de leur entrée principale. Nous apporterons une aide aux personnes qui seront en difficulté pour réaliser cette opération.

Les plaques de rue et les panneaux indicateurs seront posés par les agents municipaux.

**Il vous faudra, bien entendu, faire tous les changements d'adresse auprès des organismes qui vous identifient par votre adresse postale et tous vos correspondants divers.** Des lettres types vous seront fournies. Pensez aussi à vos divers papiers d'identité.

**La municipalité vous indiquera à quel moment vous devez réaliser ces opérations.** La société SIRAP s'est chargée de réaliser les cartes et les fichiers adresses qui seront transmis au cadastre et aux organismes utilisant les adresses (ORANGE, La Poste, le SDMIS, la DGFIP...).

La société ROCHETAILLÉE s'étant occupée, quant à elle, de la fabrication des plaques de rue, des poteaux et des numéros. Le plan d'adressage complet est réalisé, une ultime vérification par la commission de travail aura lieu d'ici la fin d'année 2018, avant la commande définitive. La fabrication des plaques et panneaux prendra environ 2 mois. La pose de la signalétique devrait s'étaler sur quelques semaines. La pose des

numéros sera demandée en temps masqué sur cette période et tout devrait se mettre en place d'ici la fin du premier semestre 2019.

Je remercie tous ceux qui ont passé beaucoup de temps sur ce projet, surtout Guy BESSON qui a parcouru nos voiries en mesurant minutieusement les distances.

Ce projet nous a malheureusement plus ou moins été imposé et nous n'avons pas pu bénéficier de quelque subvention que ce soit. Le coût des prestataires est de **14 115 € HT**.

Nous resterons à votre écoute si vous rencontrez des difficultés.

**Philippe GARNIER**  
Maire

### Chemins piétonniers

Les derniers indicateurs du réchauffement climatique montrent l'**accélération d'un phénomène planétaire** et nous montrent l'urgence d'agir. L'année 2018 devrait être la 4<sup>e</sup> plus chaude recensée depuis le début des relevés en 1880. Depuis l'an 2000, nous avons connu 17 des 18 années records ! Cet été, l'Europe, les États-Unis et l'Asie ont été frappés par des **vagues de chaleur dévastatrices**. Les glaciers de la planète ont fondu de 38%, le niveau des océans monte inexorablement de plus de 3 mm par an, et de manière exponentielle. Les concentrations des GES (Gaz à Effets de Serre) ont atteint des sommets encore jamais vus.

D'une manière générale, si le monde a progressé dans ses efforts contre le dérèglement climatique, cela ne va pas assez vite pour éviter un réchauffement limité à 2°. Dans le cadre de la mise en application des actions de son ambition TEPOS (Territoire à Energie POSitive) la municipalité s'est engagée dans la **réalisation de cheminements piétonniers**, en complément de ceux existant dans l'éco-quartier et de ceux qui maillent la commune.



## Voirie (suite)

Cet engagement s'inscrit pleinement dans les objectifs d'accompagnement à nos **changements de comportements liés au "tout voiture"** et va dans le sens positif de la **réduction de nos émissions de gaz à effets de serre**.

La création de ces nouveaux chemins correspond à une **volonté de promotion des déplacements doux et de sécurisation des espaces publics**. Il s'agit de permettre les cheminements, depuis le bas de la commune jusque sur le haut du village, route de Haute-Rivoire.

Côté sud du village, nous souhaitons relier les pôles d'activité que sont la zone artisanale de la Gagère et le centre de travail de l'ESAT de la Goutte d'Or, ainsi que les espaces de loisir du stade de la gare et de l'étang Varagnat, avec l'entrée sud du village.

Le chemin s'initialise au droit de l'étang, longe l'ESAT et le stade par le chemin de la gare, traverse la RD389, emprunte le petit chemin de la Gagère jusqu'à la jointure avec la RD71.

À cet endroit la réalisation du cheminement, le long de la RD71, est à l'étude. Il permettrait de rejoindre dans un premier temps le chemin de la Buissonne pour remonter, par ce détour, vers le village. Il pourrait aussi continuer de longer la RD71 pour reprendre le chemin des Châtelaines, voire aussi continuer la liaison avec le terrain de la batteuse, puis permettre de rejoindre le bas du village, longer le lotissement "La Croix", et enfin se connecter aux autres chemins piétonnier maillant le village.



**Le cheminement sera réservé aux piétons et cyclistes.** Il sera aménagé avec des matériaux perméables et balisé par une petite haie servant de délimitation entre la chaussée et la voie verte. **L'interdiction de la montée et de la traversée du village est envisagée pour les poids-lourds en transit,**

ainsi que la réalisation d'un plateau délimitant une zone de rencontre en cœur de village.

Côté nord du village, il s'agit de rejoindre l'espace de loisir de la Madone en toute sécurité depuis le centre bourg. L'utilisation de chemins existants est privilégié. Le parcours débute sur la place Mangini, contourne la cure, traverse le lotissement "Les Sources" remonte le long de la RD71, traverse celle-ci et emprunte un petit chemin existant jusqu'à la croix du haut. Depuis celle-ci et jusqu'au stade, M. Georges CHAVARDES a gracieusement fait don à la commune d'une bande de terrain de 3 mètres de large, pour que nous aménagions un chemin pour les piétons.



En contrepartie, nous avons élagué les cyprès qui jalonnaient les abords de la route, avec l'aide des élus, des employés municipaux et de l'**entreprise de M. Jean-Pierre BREVET** et ses équipes. **Ce chemin sera réalisé sur 3 mètres de large avec un revêtement perméable, une noue de gestion des eaux pluviales et une petite haie de délimitation de la voie.** La haie ayant pour objectif, entre autres avantages, de créer une réduction du champ de vision des automobilistes afin de les obliger à ralentir. Ce qui est très demandé par les riverains.

Les ouvertures pour les accès aux habitations, existantes et futures, pour les accès aux garages et parcelles, feront l'objet de traitements spéciaux du





cheminement, de la noue et de la haie. **Des implantations de barrières en bois viendront ponctuer la séparation entre la voie verte et les terrains du riverain.**

Nous remercions vivement M. Georges CHAVARDES pour ce don volontaire à la commune afin d'améliorer la sécurité des enfants.

Les enfants de l'école pourront profiter pleinement des installations sportives du stade, en toute sécurité pour leurs déplacements.

Alors certes, certaines personnes sont bousculées dans leur façon de voir les choses en termes d'aménagement facilitant le déplacement des piétons. Elles sont généralement plutôt favorables à l'élargissement des routes et l'amélioration des bandes de roulement. Afin d'écouter tout le monde, la municipalité pourra organiser une concertation pour expliquer ces projets.

**Philippe GARNIER**  
Maire



## POUR INFO

### Stationnement

La mairie vous informe que **le stationnement sur les trottoirs du village est strictement interdit**. La seule exception concerne les places pour les handicapés repérées sur les espaces réservés. Le stationnement sur le béton désactivé du restaurant "Les Moissons" est interdit, sauf pour les personnes handicapées ou invalides, les opérations de chargement/déchargement et les manifestations à grand public.

Même **stationner devant son propre garage est interdit**. Laisser stationner son véhicule devant son propre garage peut constituer une infraction passible d'une amende (arrêt de la Cour de Cassation). Autant dire que c'est également une évidence sur les trottoirs ou devant une entrée carrossable (bateaux). Cela correspond à une contravention de classe 2. **Utilisez vos places de parking dans vos propriétés ou sur les parkings existants**. Évitez de vous garer à proximité des carrefours, cela crée une gêne certaine pour les autres usagers de la route. C'est une question de bon sens.

Pour information, certains contrevenants ont déjà été sanctionnés.

Merci pour votre civisme.

Le Maire

### Environnement

#### Territoire à Energie POSitive (TEPOS)

Depuis 2013, la CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais) met en œuvre une démarche TEPOS.

#### Qu'est-ce que cette démarche ?

Le TEPOS consiste à s'engager à ne pas consommer plus d'énergie sur le territoire que ce que nous produisons, d'ici 2050.

Cette démarche concerne la collectivité, les entreprises, les associations, les agriculteurs, les acteurs institutionnels, mais aussi tous les habitants des Monts du Lyonnais.

Le principe est de **limiter nos consommations d'énergie** et de **recourir, le plus possible, aux énergies renouvelables** pour nos besoins primordiaux.

#### Dans quel but ?

L'objectif est de **réduire la consommation des énergies fossiles tout en limitant nos émissions de gaz à effet de serre**, et de **produire de l'énergie renouvelable**, afin d'améliorer nos conditions de vie futures et d'inverser la courbe inexorable de hausse des températures. L'engagement s'étale jusqu'en 2050. C'est-à-dire que d'ici 2050 nous devons réduire nos consommations d'énergie et produire de l'énergie renouvelable en quantité suffisante pour couvrir entièrement notre besoin d'énergie.

#### Pourquoi ?

Vous avez tous pu constater que le réchauffement climatique de notre planète s'intensifie au fil des ans. Nos condi-

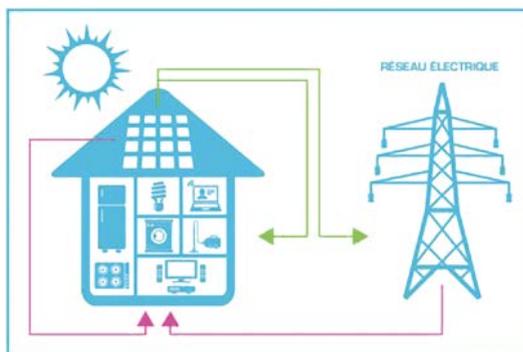


Schéma de principe de l'autoconsommation et de l'autoproduction source Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

tions de vie sont de plus en plus difficiles et seront intolérables d'ici une centaine d'années pour nos enfants, petits-enfants et leur descendance.

Rien ne sert de se protéger en installant des systèmes de chauffage ou de climatisation énergivores, ou en se protégeant avec des masques contre la pollution de l'air, ou tout autre artifice.

Les systèmes de refroidissement non naturels consomment encore plus, et participent à l'agrandissement du trou de la couche d'ozone, accentuant les phénomènes climatiques destructeurs.

#### Comment limiter nos consommations d'énergie ?

Par des projets structurants (éoliennes, chaufferies au bois, réseaux de chaleur, unités de méthanisation, éco-quartiers, cheminements doux...) et des actions locales à généraliser (toitures solaires, rénovation de l'habitat privé, bornes électriques et stations GNV...) qui peuvent et qui doivent coexister.

La **CCMDL**, reconnue plateforme de rénovation énergétique des bâtiments, a lancé depuis 2014, **via le Parc Éco Habitat** de Saint-Symphorien-sur-Coise, un **vaste programme d'aide à la rénovation des habitations anciennes et des "passoires énergétiques"**.

Grace à des aides conséquentes ainsi que d'un conseil gratuit et indépendant, les techniciens du Parc Éco Habitat vous

accompagnent pour refaire toute l'isolation de votre habitation afin de réduire vos consommations de chauffage et améliorer votre confort l'été. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de ces conseillers en appelant le 04.72.66.14.30. Le **Vélo à Assistance Électrique (VAE)** est un bon compromis, non polluant et faible consommateur d'énergie, pour vos petits trajets. La

CCMDL apporte une aide à l'achat d'un VAE (voir le site internet de la CCMDL pour les modalités des aides).

**Pour réduire vos trajets** à la déchèterie et surtout ne pas brûler vos coupes de végétaux, ce qui est strictement interdit depuis 2013 par arrêté préfectoral, vous pouvez acquérir un **broyeur de végétaux** et un **composteur de jardin**. La CCMDL apporte une aide financière à l'achat de ces matériels.

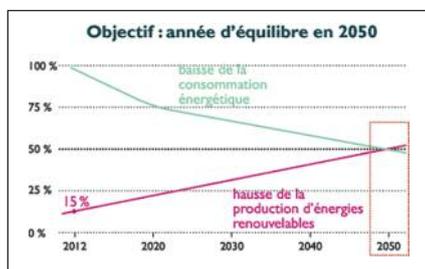
Compostez vos déchets ménagers fermentescibles (épluchures de légumes, coquilles d'œuf, restes de repas, mouchoirs, etc), vous réduirez le poids de votre poubelle noire et ainsi participerez activement à la baisse du coût de la redevance ordures ménagères.

**Vous pouvez aussi adopter** une gestion raisonnée pour vos déplacements en voiture. Pratiquez le **covoiturage organisé par la CCMDL** pour limiter le nombre de véhicules sur les routes et ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

#### Comment générer des énergies renouvelables ?

La **CCMDL** s'est engagée, dans le TEPOS, à installer des **panneaux photovoltaïques** sur l'ensemble de son territoire, afin de produire une énergie propre, renouvelable et gratuite.

Les collectivités s'appuient sur le SYDER (SYndicat Départemental des Énergies





de Rhône) pour réaliser des installations photovoltaïques sur l'ensemble de leurs bâtiments publics éligibles.

Les particuliers peuvent s'adresser à la **société "Monts Énergies"**, collectif de citoyens auquel vous pouvez participer en tant qu'adhérent-actionnaire pour la somme de 100 euros l'action, ou louer vos toitures pour faire installer des panneaux photovoltaïques, ou simplement participer à la gouvernance (contact : Monts Énergie, Parc Éco Habitat, chaussée Beauvoir, 69590 Saint-Symphorien-sur-Coise).

**Vous pouvez aussi poser des panneaux photovoltaïques** pour faire de l'autoconsommation d'électricité. Ceci sera de plus en plus intéressant au fil des ans, vu la baisse du rachat de l'électricité produite. Un faible dimensionnement vous permet de couvrir vos consommations diurnes, et ainsi baisser d'au moins un tiers votre facture suivant les appareils connectés en journée.

**Vous pouvez aussi changer votre ancienne chaudière au fuel ou au gaz** (émetteurs de gaz à effet de serre par

un système de **chauffage par géothermie, par une pompe à chaleur air-eau, ou par une chaudière au bois**, qui participent à l'amélioration du bilan carbone de la planète.

### Que faire de plus ?

Pensez aussi à votre **santé** et à l'amélioration de la **qualité de l'eau**. Votre santé et l'eau sont des biens précieux pourtant soumis à de nombreuses pollutions.

Pour votre jardin potager ou vos arbres fruitiers, **abandonnez l'utilisation des pesticides et des fongicides chimiques** reconnus comme des produits très nocifs pour nos organismes. Bénéficiez des bienfaits de la **culture raisonnée et biologique**. Demandez conseil auprès de vos jardinerie qui vous proposeront des solutions alternatives adéquates, ou visitez les sites de bio-jardinage.

Tous ces produits chimiques finissent par ruisseler, par les eaux de pluie, dans nos rivières. La dépollution de ces rivières nous coûte, à nous citoyens, des fortunes, nécessite beaucoup d'énergie et n'est pas garantie à 100%. Notre eau potable contient des traces de nitrates et des germes qui, même à petite dose, finissent par empoisonner notre organisme et provoquer de nombreuses maladies et décès.

**Le retour à des pratiques non chimiques, même au niveau de l'utilisation de nos produits ménagers**, permettra d'améliorer notre état de santé, et celui de nos futures générations. Nous n'avons pas le droit de laisser un héritage pollué à nos descendants.

Quant au **végétal**, il est primordial. Les végétaux en

particulier, consomment du carbone et rejettent de l'oxygène. Au-delà du CO<sup>2</sup>, les arbres filtrent des polluants atmosphériques et captent des poussières. Les végétaux permettent d'absorber et de réfléchir les rayonnements solaires, atténuant ainsi leurs effets sur les températures. En consommant une grande partie de l'énergie reçue par le rayonnement solaire, les végétaux et le sol rafraîchissent l'air ambiant. Un arbre mature peut évaporer jusqu'à 450 litres d'eau, soit l'équivalent de cinq climatiseurs qui tourneraient pendant 20 heures. En créant de l'ombre, les arbres évitent aux sols minéraux des centres urbains de stocker la chaleur.

### Et la suite ?

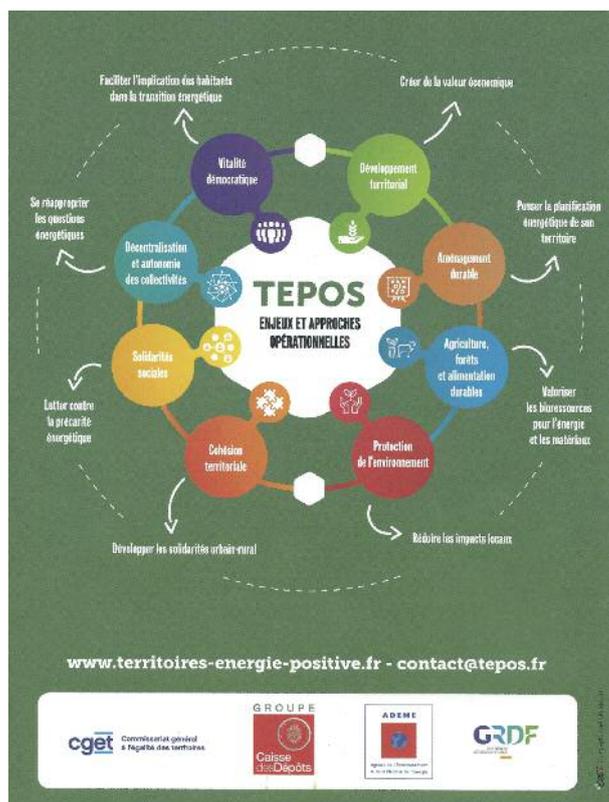
Depuis fin 2017, la CCMDL s'est engagée dans un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), obligatoire à partir de janvier 2017. Le PCAET intègre, entre autres, le TEPOS en ajoutant la dimension de la qualité de l'air. Ce PCAET devrait être approuvé d'ici mi-2019 et permettra de définir toutes les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du TEPOS (voir article suivant).

### Soyons optimistes

Toutes les actions que nous menons sur le territoire des Monts du Lyonnais en général, et sur la commune en particulier depuis 2008, tendent toutes vers un objectif de limiter le réchauffement climatique dramatique qui s'est enclenché depuis plus de 40 ans. Chacune de vos actions peut vous sembler une goutte d'eau. Mais c'est avec ces centaines, ces milliers et ces millions de gouttes d'eau que nous ferons des rivières et des océans pour changer les choses.

**Alors, à nous tous d'agir !**

**Philippe GARNIER**  
Maire



### Environnement (suite)

#### Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)

Fin 2017, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais s'est engagée dans un Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET). Il s'agit d'un **outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie**. Outre le fait qu'il impose également de traiter le volet spécifique de la qualité de l'air, sa particularité est sa généralisation obligatoire à l'ensemble des intercommunalités de plus de 20 000 habitants à l'horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2019, et dès 2017 pour les intercommunalités de plus de 50 000 habitants.

Il peut être de nature assez différente en fonction de l'engagement des collectivités concernées, mais son contenu est fixé par la loi :

- un diagnostic,
- une stratégie territoriale,
- un plan d'actions,
- un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Les déclinaisons de ce nouvel outil réglementaire ne sont pas sans rappeler les dispositions des démarches Agenda 21. Le PCAET doit également prendre en compte dans son élaboration le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) permettant ainsi d'intégrer les dispositions relatives à l'urbanisme (mobilités, consommation d'espace, respect de l'armature urbaine...). Le PCAET, outil de gestion de projet énergie-climat, s'articule très naturellement avec une stratégie et une ambition TEPOS.

Le PCAET est un **cadre réglementaire d'engagement du territoire** : il structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés face au défi du changement climatique, ceci à **plusieurs échelles** :

- l'échelle du patrimoine et des services de la collectivité,
  - l'échelle des compétences et des politiques publiques de la collectivité,
  - l'échelle du territoire et de ses acteurs.
- Le PCAET poursuit **deux objectifs** :
- Participer à atténuer le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et de son territoire.
  - Adapter le territoire aux effets du changement climatique.

La **démarche d'élaboration d'un PCAET** consiste à :

- Identifier les principales sources d'émission de gaz à effet de serre (GES) et les vulnérabilités du territoire aux effets du changement climatique.
- Inventorier les moyens de réduire les émissions et les vulnérabilités au travers de toutes les politiques sectorielles (aménagement et urbanisme, habitat, transports, développement économique...).
- Mobiliser les partenaires territoriaux pour élaborer et mettre en œuvre un plan d'actions visant à réduire les émissions et à s'adapter aux impacts prévisibles du changement climatique.

**Le plan climat air-énergie territorial doit contenir :**

- Un bilan d'émissions de gaz à effet de serre du territoire.
- Des objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.
- Un plan d'actions portant sur :
  - l'amélioration de l'efficacité énergétique,
  - le développement coordonné des

- réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur,
- l'augmentation de la production d'énergies renouvelables,
- la valorisation du potentiel d'énergie issue de la récupération,
- le développement du stockage et l'optimisation de la distribution d'énergie,
- le développement de territoires à énergie positive,
- la limitation des émissions de gaz à effet de serre,
- l'anticipation des impacts du changement climatique,
- la mobilité sobre et décarbonée,
- la maîtrise de la consommation d'énergie de l'éclairage public,
- le schéma directeur de développement de réseau de chaleur,
- la lutte contre la pollution atmosphérique,
- un dispositif de suivi et d'évaluation.

**Le PCAET est construit par les élus et par vous, les citoyens des Monts du Lyonnais.**

A vous d'agir !

**Philippe GARNIER**  
Maire





# Écoquartier et urbanisme

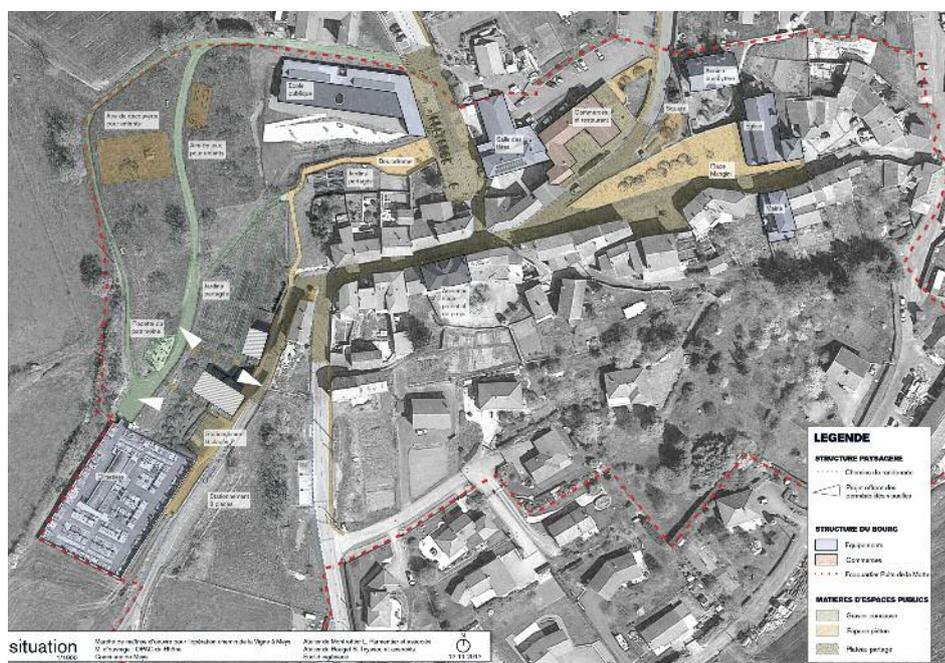
## Les nouveaux logements au sein de l'Écoquartier

Les nouveaux logements au sein de l'écoquartier sont des **logements sociaux locatifs prioritairement destinés aux personnes âgées et aux jeunes de la commune.**

La maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'**OPAC du Rhône**. La maîtrise d'œuvre a été confiée, à l'issue d'une consultation, à Loïc PARMENTIER, architecte du collectif VIRAGE de l'Atelier de Montrottier.

Lors de la consultation, cet architecte et son équipe ont proposé un projet qui s'inscrivait pleinement dans les objectifs de la commune. La prise en compte de la charte écoquartier, signée par la commune avec le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable en 2016, et des ambitions écoquartier affichées par la commune, est un gage de la bonne intégration des bâtiments dans le village.

L'opération consiste en l'**aménagement du site du chemin de la Vigne**, par la construction de **deux bâtiments de logements intermédiaires à usage locatif social** et les **aménagements urbains et paysagers** associés, une **liaison piétonne** et des **jardins partagés**. La municipalité a demandé une **performance énergétique anticipant sur la future réglementation thermique (RT 2020)** afin d'avoir des habitations durables. La récupération des eaux de pluie pour alimenter les toilettes et proposer une alternative à l'arrosage des jardins partagés fait également partie du cahier des charges.



L'implantation du projet de 6 logements sur le secteur Chemin de la Vigne à Meys a été conçue d'après le cahier des charges architectural du CAUE Rhône métropole, des exigences de la commune, et de la charte éco-quartier que la commune a signée en 2016.

Le **choix des matériaux** a été pensé en fonction de la topographie du terrain, de l'insertion paysagère des bâtiments et de la volonté de la municipalité de respecter les ambitions de la charte écoquartier et de ses réflexions pour s'adapter au changement climatique.

Ces **édifices avec leurs garages associés** fabriquent un socle maçonné continu sur la voie de desserte existante. Le prolongement du mur de soutènement existant et la géométrie du socle proposé (parallèle au bâti existant sur le chemin de la Vigne) assure une accroche fine à l'existant. Les différentes hauteurs, les reculs et profondeurs variables assurent la richesse de cette séquence par un enchaînement de pleins et de vides, évitant là encore la massivité d'une unique "barre" de logements. La partie supérieure des bâtiments plus légère sera



### Écoquartier et urbanisme (suite)

réalisée en ossature bois et recouverte de bardage bois brut en Douglas vertical (de provenance locale).

La **zone de projet** est située dans le secteur **sud du bourg soumis aux OAP (Orientations d'Aménagement et de**

**Programmation) du PLU** de la commune. Ce secteur est caractérisé par la volonté d'implanter notre écoquartier comprenant : la nouvelle école primaire, un grand espace paysager accessible à tous

et pour tous avec de nombreux aménagements déjà réalisés, la gestion des eaux pluviales avec la préservation d'une petite zone humide, et de nouveaux logements.

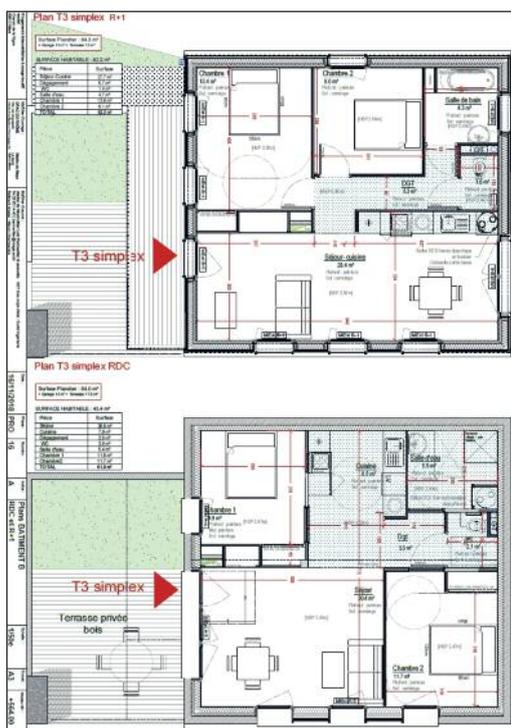
**Ce secteur est divisé en deux zones distinctes dans le PLU** : une zone Au (A Urbaniser) comprenant l'espace paysager et une zone Ua (Urbanisé) comprenant le secteur d'implantations des logements dans le prolongement de la zone d'habitation du centre-bourg.

Le secteur "Sud bourg" s'étend sur une surface d'environ 1,32 ha, la zone Ua sur une surface de 0,15 ha et le tènement du projet PC 0,257 ha.

L'OAP préconise une compacité des formes urbaines avec une densité minimale de 20 logements / hectare (espaces collectifs et voiries compris) sur chacun des sites. Le projet intègre 6 logements sur 0,257 ha ; la densité de logements sur le tènement est donc de 23,33 logements / hectare.

La construction des 6 logements se fera sur 2 bâtiments. Les logements initiés dans ce projet sont des logements intermédiaires à usage locatif (logement dont le niveau de loyer se situe entre le marché social et le marché libre : un loyer intermédiaire).

Les **entrées** seront **individuelles**. Il est prévu un garage par logement ainsi qu'un espace pour les vélos avec des prises de recharge pour les batteries. Les logements se répartissent de la façon suivante : 2 appar-



tements T2 accessibles (charte Rhône +) pour les personnes vieillissantes, 3 appartements de type T3 (dont 1 en duplex) et 1 appartement T4 en duplex.

Chaque appartement aura son entrée individuelle avec un espace paysagé servant de terrasse. Les 2 bâtiments seront séparés par un cheminement public permettant d'accéder à l'écoquartier et l'école depuis le chemin de la vigne et la RD71.

L'**aménagement des abords** a été pensé pour un partage entre les habitants de la résidence et les riverains. Des jardins partagés prolongeront les constructions du côté de l'école et un verger accessible à tous sera aménagé du côté du cimetière.

Enfin, des places de parking seront supprimées aux abords des bâtiments, et remplacées par une aire de stationnement, située en face des bâtiments, de taille conséquente, permettant également la dépose des véhicules pour les personnes souhaitant accéder au cimetière, en complément des places existantes. Ces parkings seront positionnés au bas des logements, de l'autre côté du chemin de la Vigne, sur une parcelle acquise par la municipalité cette année. Nous remercions vivement M. et Mme Robert et Irène BESSON, qui nous permettent ainsi de réaliser ces parkings, d'enfouir la ligne haute tension, de créer un cheminement qui permettra de rejoindre les espaces publics de



l'ancienne école et la place Mangini, et de réhabiliter l'ancien garage en local technique où nous centraliserons nos équipements.

Ces constructions d'habitat exemplaire permettront de démontrer que l'on peut faire du **logement social de qualité** dans les Monts du Lyonnais. Nous mettons tout en œuvre pour que les futurs habitants soient bien intégrés au village et profitent pleinement de logements qualitatifs.

Le recrutement des entreprises aura lieu en tout début d'année 2019 et la construction commencera au printemps prochain. L'achèvement des travaux est planifié pour le 1<sup>er</sup> semestre 2020. La voirie du Chemin de la Vigne sera refaite et intégrera un cheminement piétonnier, avec une zone de rencontre en entrée de bourg jusqu'à la place Mangini. Cet aménagement de la voirie profitera également aux personnes venant du bas du village et pour l'accès à l'école par la rue de Renard.

Nous espérons vivement que les habitants du village profiteront de tous ces aménagements.

**Philippe GARNIER**  
Maire

### Labellisation écoquartier

En 2011, en pleine réflexion de construction de la nouvelle école et de l'aménagement du 1<sup>er</sup> écoquartier des Monts du Lyonnais, la municipalité a répondu à un appel à projet du Ministère de la Ville pour obtenir une labellisation écoquartier. Le projet n'était pas suffisamment abouti pour prétendre obtenir ce label. La démarche Écoquartier vise à favoriser l'émergence d'une nouvelle façon de concevoir, construire et gérer la ville. Elle recouvre tous les aspects de l'aménagement durable : de la démarche de projet (gouvernance, pilotage, localisation du projet, évaluation, etc), aux aspects plus techniques liés au cadre de vie et aux usages (mixité sociale, vivre ensemble,

solidarité, santé et sécurité, densité, formes urbaines), au développement économique et territorial (mixité fonctionnelle, emplois, circuits courts, mobilité, etc), ainsi qu'à la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques (eau, biodiversité, énergie, déchets et adaptation aux changements climatiques).

**Un écoquartier est donc une opération exemplaire d'aménagement durable** qui répond, en fonction de son contexte territorial et de ses contraintes, aux vingt engagements de la charte Écoquartier.

**En 2016, la municipalité a signé la charte écoquartier** du ministère et a été reconnue pour la qualité de son écoquartier en obtenant le label de niveau 1.

En mai 2018, après avoir constitué un dossier de candidature, accompagnée des services de la DDT, du CAUE, et de la DREAL, **la commune a postulé pour une labellisation de niveau supérieur**. Un jury écoquartier est venu sur la commune cet été pour examiner nos réalisations et se faire expliquer notre démarche. Il a fallu présenter tout l'historique de nos actions, argumenter, expliquer, et faire visiter toutes nos réalisations.

En octobre dernier, à Lyon, dans les locaux de la DREAL, je fus auditionné par un deuxième jury composé des instances du Ministère de la Cohésion des Territoires, d'experts environnementaux et de professionnels de la conception urbaine. Le 13 décembre 2018, je suis allé, accompagné de Christian FAYOLLE, à Paris pour la remise des labels. Nous étions 84 communes, sur toute la France avec le label de niveau 1.

**Nous avons obtenu le label écoquartier de niveau 2**, qui récompense les écoquartiers en cours d'aménagement répondant aux critères de sélection. Même si nous pouvons être fiers de ce label, celui-ci n'est pas un trophée. C'est une reconnaissance de notre volonté



affichée de réaliser des aménagements urbains qui s'inscrivent pleinement dans le respect des principes du développement durable. Ces principes intègrent les 24 ambitions de la grille écoquartier qui ont pour objet de balayer toutes les composantes nécessaires, dans nos aménagements du territoire, pour respecter notre environnement, intégrer les dimensions sociales, architecturales, assurer le pilotage et l'évaluation, favoriser une gouvernance citoyenne.

Ce label nous permet d'afficher notre ambition de réaliser des aménagements durables, de lutter et de s'adapter au réchauffement climatique de notre planète. Il a aussi pour but d'être démonstratif vis-à-vis de nos voisins et amis des autres communes des Monts du Lyonnais, pour les inciter à adopter cette démarche écoquartier dans leurs projets urbanistiques et d'aménagement du territoire.

**Philippe GARNIER**  
Maire



Le maire avec Christian FAYOLLE, adjoint

### Culture

#### Cérémonie de la commémoration du 11 novembre 1918

Le dimanche 11 novembre 2018, nous avons commémoré les 100 ans de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918.



Cette commémoration s'est déroulée en plusieurs actes. Un temps de prière a d'abord eu lieu en l'église de Meys de 10h15 à 10h50. Puis vers 11h et comme dans tous les villages de France, nous avons pu entendre la volée de cloches qui a retenti, cette volée était venue libérer les Français en 1918 après de longues années de conflits meurtriers et sanglants. A cette occasion, nos voisins et amis des communes de Grézieu-le-Marché, Aveize et Duerne, Mme la Conseillère Régionale Sophie CRUZ, le Lieutenant-colonel Jean-Pierre GIRAUD, la petite-fille du soldat NOTIN, Mme CHASTANIER-NOTIN, nous accompagnaient pour les cérémonies. Nous avons profité de l'occasion pour rendre un



**hommage appuyé à Jean-Pierre NOTIN**, ce soldat meysard qui avait été "oublié" à l'époque malgré son dévouement pour notre pays. Le président de la FNACA Meys/Grézieu-le-Marché, le vice-président ainsi que les anciens combattants des 4 villages étaient présents. Les représentants de l'association "Histoire et Patrimoine de Meys" nous accompagnaient. Tout ce petit monde se plaçait sous l'égide des maires des 4 communes.

**Ensuite ont eu lieu l'ouverture des bans, l'appel aux morts, les différents discours des officiels.**



Cette commémoration a été organisée par la municipalité en collaboration avec la paroisse, la FNACA Meys/Grézieu, le groupe des chanteurs de Meys et la chorale de Grézieu-le-Marché, la participation de l'association Histoire et Patrimoine de Meys et l'école publique.

Elle s'est conclue avec plusieurs **chants interprétés par les chorales et les enfants de l'école** accompagnés par Anne-Françoise GOMES, M. JOUVE et la fanfare de Virigneux. Nous avons pu passer un moment de vive émotion lors de la Marseillaise reprise par l'ensemble des



personnes présentes. Ce moment solennel s'est terminé avec un **lâcher de ballons contenant des messages de paix écrits par les enfants de l'école de Meys.**

Cette matinée, qui se voulait être un moment de transmission de la mémoire collective, a réuni près de **150 personnes** et s'est passée lors d'une journée de novembre fort agréable où la douceur et le soleil nous ont accompagnés.

En fin de cérémonie, un **vin d'honneur** a été offert par la municipalité, à la salle des fêtes, à l'ensemble des citoyens, élus et officiels présents.

Je terminerai en remerciant toutes les personnes qui ont participé à la mise en place de cette matinée qui fut une réussite, un vrai moment de souvenir et de partage.

**Richard GRAEL**





## La bibliothèque municipale

### L'équipe

Elle est constituée de onze bénévoles de différents âges, en activité professionnelle ou retraités, de toute façon très motivés, qui accordent du temps en fonction de leur disponibilité mais avec constance. Nous assurons les ouvertures de permanence de la bibliothèque (y compris les dimanches et toutes les vacances scolaires) et toutes les tâches annexes : achat et équipement des livres, relations avec l'école, réservations à la Médiathèque Départementale, échanges avec les autres bibliothèques du secteur, préparation des animations. Cela correspond d'ailleurs en nombre d'heures à un tiers de temps plein salarié. Une bibliothécaire professionnelle, Véronique GOUTTENOIRE travaille sur un poste mutualisé avec d'autres communes et nous apporte son enthousiasme et son expertise : conseils pour les choix de documents, propositions de thèmes d'animation, et est une partenaire très présente pour l'école et les instituteurs.

### Le service aux lecteurs

Dans ce grand espace, nous mettons à disposition 4000 livres environ : adultes, enfants, tout-petits, BD, romans, albums, revues, documentaires... Nous renouvelons assez régulièrement nos rayons grâce à des achats et surtout des prêts de la Médiathèque Départementale. Un ordinateur avec accès internet est à disposition du public.

L'adhésion est gratuite.

### Horaires d'ouverture :

- Lundi 16h-17h
- Mercredi 16h-17h30
- Samedi 10h-12h
- Dimanche 10h-11h

### La bibliothèque au cœur du village

La bibliothèque est un lieu d'accueil, de rencontres, pour choisir et échanger autour des livres. Nous proposons aussi des temps forts qui rassemblent beaucoup de monde.

- **Les "lundis-vacances"**, tous les premiers lundis de chaque période de vacances (sauf vacances de Noël), entre 16h et 17h30, une rencontre ouverte à tous sur un thème avec contes, lectures, bricolages. Cette année : les tissus, le Moyen-Âge et la BD avec le dessinateur Kieran. En février ce sera autour de Harry Potter. De beaux moments très riches.



- Toutes les **classes de l'école** viennent deux fois par trimestre pour échanger des livres et, Véronique est là aussi pour leur faire découvrir de nouvelles choses.
- Avec les autres bibliothèques du secteur, nous organisons un prix des lecteurs (**Prix D'Monts et Prix des P'tits D'Monts**).

Nous proposons aussi un service de portage de livres à domicile pour les personnes sans moyen de déplacement : n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez en bénéficier.

### La bibliothèque et le réseau Com'MonLy

Depuis 2017, nous travaillons à la constitution du réseau des bibliothèques de la nouvelle communauté de communes des Monts du Lyonnais : autour de Raphaël PIN, coordinateur, mise en commun de tous nos catalogues grâce au logiciel commun et enfin, pour 2019 un portail ouvert au public de **tout notre secteur**, qui permettra à **tous les usagers** de bénéficier de **tout le potentiel de toutes les bibliothèques-médiathèques** du secteur.

Nous espérons répondre à vos attentes et vous voir encore plus nombreux.



- Certains vendredis matin **"Bébés-lecteurs"** pour les assistantes maternelles et les tout-petits.

### L'équipe des bénévoles



### Culture (suite)

#### Com'MonLy, un réseau pour plus de services !

A partir de janvier 2019, le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais, Com'MonLy, vous permettra, via sa plateforme **commonly.fr**, d'accéder au catalogue de livres, films, musiques, jeux... des 23 bibliothèques du réseau. Réserver un document en ligne et le recevoir directement dans sa bibliothèque, prolonger un prêt, consulter les dernières nouveautés... voici un aperçu de vos nouveaux services.

Et ce n'est pas tout ! commonly.fr vous donnera plus facilement accès aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale du Rhône.

Le réseau Com'MonLy, c'est :

- 23 bibliothèques sur 26 communes,
- plus de 100 000 documents (livres, revues, CD, DVD...),
- 11 professionnels et plus de 300 bénévoles.

**Un site internet, des services en plus :**

**A partir du mois de janvier, rendez-vous sur l'adresse [www.commonly.fr](http://www.commonly.fr) !**

Depuis le site internet de Com'MonLy, vous pourrez :

- retrouver les informations des bibliothèques du réseau : consulter l'ensemble des documents, voir les nouveautés, visualiser l'agenda des événements organisés,

- accéder à un compte lecteur. L'accès à ce compte vous permettra de visualiser vos documents en prêt, prolonger le prêt des documents, réserver des documents, visualiser vos historiques de prêt, gérer les abonnements de toute la famille !
- découvrir les ressources numériques proposées par la Médiathèque Départementale du Rhône : regarder en streaming des films, séries, concerts..., écouter de la musique en ligne, télécharger des livres numériques, prendre des cours de langues, se former en informatique et numérique.

Vous pourrez aussi faire venir un document d'une autre bibliothèque du réseau jusqu'à la vôtre. Le réseau Com'MonLy met en place un service de navette pour un acheminement rapide des documents d'une bibliothèque du réseau vers la vôtre.

Pour plus d'info, rendez-vous dans votre bibliothèque !

#### Cartes postales

Des cartes postales sont en vente sur le petit marché, lors de la fête de la batteuse, depuis de nombreuses années. En 2017, le stock était pratiquement épuisé. Il était temps de refaire des jeux complets en actualisant les photos.

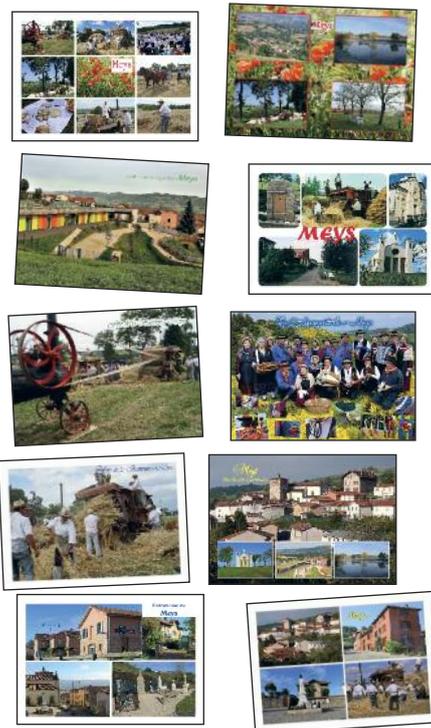
A la demande de la municipalité, Lucien VENET, président du comité de la batteuse, et Valérie GARNIER, se sont

attelés à la tâche en septembre 2017. Ils ont sélectionné un panel de photos et ont réalisé la conception de nouvelles maquettes. Ce fut un travail fastidieux et minutieux qui pris plus de 6 mois.

Les tirages ont été réalisés par M. Christophe BOAUD de la société CARTES POSTALES DIFFUSION à St-Chamond, en mars 2018.

Ce sont finalement 10 cartes différentes qui sont proposées par le comité de la batteuse, au prix de 1 €.

Vous pouvez les commander auprès d'Anne-Marie MACAUDIER ou de Lucien VENET, ou lors de la fête de la batteuse.



### Enfance et jeunesse

#### École

L'école accueille **99 élèves** en cette rentrée de septembre. Quelques élèves de toute petite section feront leur rentrée au mois de janvier. L'équipe enseignante se compose cette année de :

- Mme CROZIER et Mme MAISONNEUVE en classe de TPS-PS-MS,
- Mme GOY et Mme DEVAUX en classe de GS-CP,

- M. SEON et Mme MAISONNEUVE en classe de CE1-CE2,
- Mme KEDZIA en classe de CM1-CM2. Mmes RABANY et PATTIER accompagnent les élèves de maternelle en tant qu'ATSEM. Nelly ROBIN et Bruno SIMONARD apportent une aide humaine auprès d'élèves en difficulté. Plusieurs dates ont marqué ce premier trimestre. Tout d'abord, tous les élèves ont

participé à l'**opération "Nettoyons la nature" le vendredi 28 septembre**. Les élèves des quatre classes ont parcouru la campagne et ramassé environ 43 kg de déchets sur la commune !

Lors de la **journée internationale des personnes handicapées, le lundi 3 décembre**, les élèves des 4 classes sont intervenus auprès de leurs camarades afin de les sensibiliser aux différents handicaps.



Dans le cadre du **Cinéfilou**, les quatre classes se sont rendues à la projection de films au cinéma de St-Martin-en-Haut le jeudi 13 décembre.

Concernant les **rencontres USEP**, les classes de GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2 participent aux rencontres sportives cette année.

Visite du château de Ratilly



Visite du château de Guédelon



**D'autres sorties sont prévues** au cours de la deuxième partie d'année scolaire : ferme pédagogique pour les TPS-PS-MS, EbulliScience et Planétarium en mai pour les GS-CP, visite du musée d'art moderne et du musée de la mine début février pour les CE1-CE2 et CM1-CM2...

Le bonhomme carnaval prend feu



Les GS-CP vont également travailler avec des intervenants de la Communauté de

Les "Robin des Bois" de carnaval



Communes en informatique et musique autour d'un **projet de confection d'un livre animé**.

L'équipe enseignante adresse un grand merci au Sou des Écoles et aux parents qui le font vivre. Sans leur mobilisation, nous ne pourrions pas financer les projets dont bénéficient tous les élèves. Merci également à la Mairie pour le soutien apporté à l'école dans ses différents projets.

Pour toutes nouvelles inscriptions, vous pouvez me contacter par téléphone (04.74.26.61.67) ou par mail : ce.069024l@ac-lyon.fr.

**Le Directeur  
Pascal SEON**

### Le périscolaire

La garderie de l'école accueille **65 enfants** de manière plus ou moins régulière, le matin de 7h15 à 8h20 et le soir de 16h05 à 18h30.



Compte tenu de ce nombre et du fait que cette pièce doit aussi se partager avec les couchettes des petits de maternelle lors de leur sieste, une **nouvelle organisation de fonctionnement** a été mise en place cette année pour un meilleur bien-être des enfants.

Ainsi **les enfants choisissent librement les activités proposées** et affichées sur un tableau (coin lecture,

dinette, légos, bricolage...) en y apposant leur étiquette prénom selon la disponibilité. Ils peuvent changer à tout moment selon leur envie.

La consigne est le "chuchotement".

De ce fait les enfants évoluent dans une ambiance de calme et de respect mutuel.

**Les inscriptions se font le vendredi**, dernier délai, pour la semaine suivante sur le tableau dans l'accueil de l'école.

Pour le bon fonctionnement de la garderie, il est important de rappeler que le **respect du règlement** est important. Nous sommes dans une petite commune où les choses doivent se passer dans le bon entendement et dans le respect de chacun.

Les désinscriptions durant la semaine en cours nécessitent la signature d'une décharge de la part des personnes qui récupèrent l'enfant.

Les inscriptions de dernière minute pour la semaine en cours restent possibles sous réserve de le faire de manière à rester en adéquation avec le règlement.

Nous faisons une demande de **dons** pour ces enfants de la garderie à toute personne qui voudrait se débarrasser de jeux et jouets.

Je remercie les parents pour leur confiance, et le respect qu'ils me témoignent.

**Ghyslaine RABANY  
et Richard GRAEL**







## A votre service

### LA POSTE

48 Grande Rue  
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
36 31

### TRÉSOR PUBLIC

100 avenue de la Libération  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 06

### DDT

39 rue de Verdun  
69440 MORNANT  
04 78 44 98 07 le matin

### SUEZ EAU FRANCE

(Sté distribution d'eau)  
Route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Service client : 0 977 409 443  
Service urgence technique : 0 977 401 131

### SYNDICAT DES EAUX

Route de St-Etienne  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 48 42 41

### ERDF - ENEDIS

Dépannage  
0 810 761 773 - [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

### ORANGE

39 00

### MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE

(Assistants sociales, Infirmières,  
Puéricultrices, Médecin,  
Assistants Maternelles)  
57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 44 54 95

### PÔLE EMPLOI

2 chemin du Vieux Moulin  
69160 TASSIN LA DEMI-LUNE  
39 49

### MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

57 rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Tél. 04 78 19 05 14  
Fax 04 78 48 71 05  
[msap69590@cc-mdl.fr](mailto:msap69590@cc-mdl.fr)

122, avenue des Quatre-Cantons  
69930 ST-LAURENT-DE-CHAMOUSSET  
Tél. 04 74 26 50 78  
[msap69930@cc-mdl.fr](mailto:msap69930@cc-mdl.fr)

### PAROISSE

Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 61 20

### MISSION LOCALE

Concerne les jeunes de 16 à 26 ans  
04 72 59 18 80

### ADMIR DES HAUTS DU LYONNAIS

57, rue des Tanneries  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 78 19 05 49  
(tous les lundis, mardis, jeudis  
et vendredis matin de 10h à 12h)

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE

**MALADIE DE LYON** (Sécurité Sociale)  
CPAM  
69907 LYON cedex 20  
36 46

### CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

67 boulevard Vivier Merle  
69409 LYON cedex 03

### CENTRE DES IMPÔTS DE LYON OUEST

165 rue Garibaldi  
BP 3195  
69401 LYON cedex 03

### CELLULE D'ACCUEIL AUX ENTREPRISES

**Permanence Chambre de  
Commerce et d'Industrie de Lyon :**  
Le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois  
**Permanence Chambre de Métiers :**  
Sur rendez-vous (tél 04 78 44 37 50)  
Ces permanences ont lieu en mairie de  
St-Symphorien-sur-Coise.

### SERVICE DE CARS (CARS DU RHÔNE)

N° VERT : 0810 10 40 36  
Autocars PLANCHE  
04 74 09 30 00  
[www.autocarsplanche.net](http://www.autocarsplanche.net)

### MAISON DE PAYS

Office du Tourisme  
Place de l'Eglise  
69850 ST-MARTIN-EN-HAUT  
04 78 48 64 32

### POINTS INFO ÉNERGIE

Hespul (69)  
114 boulevard du 11 novembre 1918  
69100 VILLEURBANNE  
04 37 47 80 90  
Permanences au Parc Éco Habitat  
mail : [info@hespul.org](mailto:info@hespul.org)  
site Internet : <http://www.hespul.org>

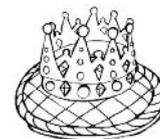
HELIOSE (42)  
1 rue du Petin Gaudet  
42400 ST-CHAMOND  
04 77 31 61 16  
mail : [infoenergie@heliose42.org](mailto:infoenergie@heliose42.org)  
site Internet : <http://www.heliose42.org>

### PARC ÉCO HABITAT

Chaussée Beauvoir  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04 72 66 14 30  
mail : [contact@parc-ecohabitat.com](mailto:contact@parc-ecohabitat.com)

### JANVIER

- mardi 8 Assemblée Générale du Club de l'Amitié + vœux + galette des rois  
 mercredi 9 Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 14h à 17h  
 vendredi 11 Assemblée Générale de l'AAPPMA salle ouest à Ste-Foy-l'Argentière  
 samedi 12 Distribution des sacs des ordures ménagères, salle de la cantine de 9h à 12h  
 dimanche 13 Vœux du Maire à la salle des fêtes à 10h30  
 mardi 22 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 mercredi 30 Concours de belote du Club de l'Amitié



### FÉVRIER

- mardi 5 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 samedi 9 Matinée boudin par les pompiers de Haute-Rivoire, sur le parvis des "Moissons"  
 dimanche 17 Saucisson chaud / Patates organisé par les classes en 9  
 mardi 19 Après-midi "bûgnes" au Club de l'Amitié  
 samedi 23 Repas du chevreuil de la chasse du Sorlin



### MARS

- samedi 2 Concours de belote de la chasse du Sorlin, à 14h, salle polyvalente  
 mardi 5 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 samedi 9 Repas annuel de l'Association Sportive Meysarde, salle de la Gare  
 samedi 9 Assemblée Générale association Histoire et Patrimoine de Meys, salle de la cantine  
 dimanche 10 Thé dansant organisé par les Auvergnats de Meys  
 dimanche 17 Soupe aux choux à la MJ organisée par Meysystème (à partir de 7h30)  
 mardi 19 FNACA Commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Lyon  
 mardi 19 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié avec Grézieu-le-Marché  
 dimanche 24 FNACA Commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars à Grézieu-le-Marché



### AVRIL

- mardi 2 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 mardi 16 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 mardi 30 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié

### MAI

- mardi 7 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 mercredi 8 Commémoration de la fête de la Victoire du 8 mai 1945  
 samedi 11 Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens  
 dimanche 12 Représentation théâtrale de la troupe les Co'Meys'diens  
 samedi 18 Fête des classes en 9  
 mardi 21 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 vendredi 24 Fête des anniversaires et repas du Club de l'Amitié



### JUIN

- mardi 4 Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
 samedi 8 Tournoi de sixte organisé par l'Association Sportive Meysarde au stade de la gare  
 mercredi 12 Sortie du Club de l'Amitié  
 samedi 15 Luna Stade - Fête du foot de l'Association Sportive Meysarde au stade de la gare





mardi 18                      Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 22                     3<sup>e</sup> Rallye des Routes du Lyonnais  
jeudi 27                        Repas annuel du Club de l'Amitié  
samedi 29                     Fête de l'école et kermesse du Sou des Écoles

### JUILLET

Dimanche 14                Pique-nique et pétanque des anciens combattants des 4 communes à Aveize  
samedi 27                     Concours de pétanque à 14h au stade de la Madone organisé par la chasse du Sorlin



### AOÛT

jeudi 15                      Messe à la chapelle de la Madone  
dimanche 25                45<sup>e</sup> Fête de la Batteuse  
lundi 26                      Repas campagnard et soirée musette organisés par le comité de la Batteuse, feu d'artifice



### SEPTEMBRE

mardi 3                      Reprise des rencontres du Club de l'Amitié  
vendredi 6                    Assemblée générale de l'association de la Cantine et du Sou des Écoles à 20h  
mardi 17                     Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 28                    Assemblée Générale de la Maison des Jeunes au local Meysristème  
samedi 28                    Assemblée Générale de la FNACA à Meys à 11h

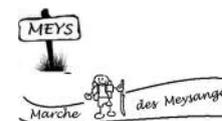
### OCTOBRE

mardi 1<sup>er</sup>                    Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 12                    Repas du CCAS  
mardi 15                     Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 19                    Repas à emporter de l'association de la Cantine distribué à la salle de la cantine  
mardi 29                    Après-midi rencontre du Club de l'Amitié



### NOVEMBRE

dimanche 3                27<sup>e</sup> marche des Meysanges organisée par le Sou des Écoles  
lundi 11                      Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Meys à 9h15  
mardi 12                     Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 16                    Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde  
samedi 23                    Vente des calendriers de l'Association Sportive Meysarde  
dimanche 24                Revole de la Batteuse à midi  
mardi 26                     Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
samedi 30                    Ste-Barbe des pompiers à Haute-Rivoire à 17h salle Delage



### DÉCEMBRE

samedi 7                     Téléthon organisé par la MJ et les associations de Meys, marché de Noël  
mardi 10                    Après-midi rencontre du Club de l'Amitié  
mardi 17                     Arbre de Noël du Club de l'Amitié  
vendredi 20                Noël des enfants de l'école organisé par l'association de la Cantine  
samedi 21                    Distribution des colis de Noël aux anciens n'ayant pas participé au repas du CCAS







## Liste des associations de Meys

<b>LES AUVERGNATS DE MEYS</b>	PONTONNIER Odile - 04 77 54 33 23	7 avenue du Forez 42140 Chazelles-sur-Lyon
<b>COMITÉ DE LA BATTEUSE</b>	VENET Lucien - 04 74 26 62 04	Le Genetais - 69610 Meys
<b>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</b>	LARUE Marie-Françoise - 04 74 26 60 51	Le Bourg - 69610 Meys
<b>ASSOCIATION POUR LA CANTINE</b>	MURAT Delphine - 04 26 63 61 89	16, lot. Les Sources - 69610 Meys
<b>CHASSE COMMUNALE</b>	SEON Hervé - 04 74 70 62 27	Le Véricel - 69610 Haute-Rivoire
<b>CHASSE DU SORLIN</b>	MAUVERNAY Philippe	Lajay - 69610 Meys
<b>CLASSES EN 9 - MEYSMOIRE INTERCLASSES</b>	MURIGNEUX Thomas - 07 82 38 49 62	Le Cougny - 69610 Meys
<b>CLUB DE L'AMITIÉ</b>	AUDIN Georges - 04 74 26 62 38	Le Périar - 69610 Meys
<b>FNACA et ANCIENS COMBATTANTS</b>	VENET Bernard - 04 78 48 48 11	69610 Grézieu-le-Marché
<b>FNACA – représentant de MEYS</b>	SEON Henri - 04 74 26 60 24	Le Granjon - 69610 Meys
<b>HISTOIRE ET PATRIMOINE</b>	BESSON Daniel - 04 78 44 14 01	Chemin de la Côte Champier 69440 Mornant
<b>MEYSRISTÈME</b>	MJ : VERNAY Angélique - 06 73 87 13 05  Les CO'MEYS'DIENS : DEPIERRE Catherine - 04 74 26 64 35 Les mini CO'MEYS'DIENS : BESSON Sylvia - 04 74 26 64 44	Le Roulet - 69610 Meys meysrysteme@gmail.com Le Bourg - 69610 Meys Le Bourg - 69610 Meys
<b>MEYS VILLAGE</b>	POBLE Pierre-Eric - 06 75 96 74 61	La Buissonne - 69610 Meys
<b>ASSOCIATION PAROISSIALE</b>	MARTIN Odile - 04 74 26 60 28	Les Perrières - 69610 Meys
<b>ASSOCIATION POPOPE</b>	TEYSSIER Tony	Le Barronnier - 69610 Meys
<b>SOU DES ÉCOLES</b>	GOY Chrystèle - 04 74 26 61 71	Le Barronnier - 69610 Meys
<b>ASSOCIATION SPORTIVE MEYSARDE</b>	LABARRE Sébastien - 04 74 26 61 30	Le Cougny - 69610 Meys
<b>TEAM MEYSTRISE</b>	BERGER Yohan - 04 74 70 44 75	Le Haut - 69610 Meys
<b>SOCIÉTÉ DE PÊCHE AAPPMA</b>	BERGER Christian - 04 74 26 20 68	Plamboeuf - 8, route de St-Genis 69610 Ste-Foy-l'Argentière
<b>SOCIÉTÉ DE PÊCHE – représentant de Meys</b>	MAUVERNAY Jean-Paul - 04 74 26 61 81	Lot. Les Sources 69610 Meys

**MACHINES AGRICOLES  
EQUIPEMENT DE TRAITE**  
**EURL AGRI PLÉVY**  
Le Bourg - 69610 GRÉZIEU-LE-MARCHÉ  
Tél. 04 78 48 41 05 - Fax 04 78 44 54 15  
E-mail : agriplevy@orange.fr

**SAS DUPEUBLE**  
Scierie - Emballages  
ZA La Gagère  
69610 MEYS  
Tél. 04 74 26 60 57  
scierie.dupeuble@hotmail.fr

**M Menuiserie  
VILLARD**  
**EXTÉRIEUR & INTÉRIEUR**  
PORTE - FENÊTRE - VOLET - ESCALIER  
Artisan-Fabricant depuis 1985  
MIXTE BOIS-ALU  
ALU - BOIS - PVC  
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Tél. 04 78 44 55 22 - www.menuiseriesvillard.com



## Avis aux associations

L'affichage sauvage est interdit. Pour les associations de Meys, il est admis que celles-ci annoncent leurs manifestations avec des pancartes en bord de route, sans demander d'autorisation, à condition de respecter quelques consignes :

- Les pancartes doivent être d'un format de type A3 minimum.
- Les lettres écrites sur les pancartes doivent être suffisamment grandes pour être lues depuis un véhicule en mouvement sans que celui-ci ne soit obligé de ralentir.
- Les pancartes doivent être correctes et l'écriture propre (pas de bâche plastique, écriture bâton obligatoire, pas de peinture à main levée...) comme on peut le voir parfois.
- Elles seront posées sur le domaine communal, sauf accord du propriétaire du terrain (ce qui ne dispense pas de faire la demande en mairie, même le long des routes départementales).
- Elles seront retirées le lendemain de la manifestation.

Les pancartes ne respectant pas ces dispositions et les affichages "sauvage" seront retirés par les services municipaux.

Les pancartes des associations des communes extérieures devront faire l'objet d'une demande d'autorisation en mairie, sinon elles seront également retirées.

Par correction vis-à-vis de nos voisins, les associations meysardes doivent demander l'autorisation aux mairies des communes voisines sur lesquelles elles souhaitent implanter leurs annonces.

Il faut savoir que, suite aux plaintes d'associations nationales de protection de l'environnement, l'État a durci sa position. Les enseignes et préenseignes au bord des routes, sont interdites, sauf certaines dérogations, pour les professionnels. Alors, tant que nous avons la liberté d'annoncer nos manifestations, montrons l'exemple et respectons les efforts de chacun pour embellir notre commune.

## Meysmoire interclasses

### Nouvelle association

Mon premier est ici même.  
Mon second est moi-même.  
Mon troisième est second de gamme.  
Mon quatrième est entre.  
Et mon cinquième fait la fête une fois par an en grande fanfare.

#### QUI SUIS-JE ?

Fruit d'une laborieuse gestation, je suis Meysarde et domiciliée au bourg à Meys, en mairie plus précisément, comme de nombreuses consœurs.

Je suis née pour assurer de façon durable, hé oui, toutes les manifestations liées aux conscrits mais surtout les classes qui en sont l'aboutissement.

Si j'ai eu la chance, ma première année d'être bercée par Laurine GROSOLLARD, l'année 2019 verra mes premiers pas sous la protection de Thomas MURIGNEUX qui porte le flambeau jusqu'au prochain rendez-vous.

Ce sont penchés sur mon berceau tant de généreux parrains et de marraines qui

ont ouvert leurs portes et gratifié de leur gentillesse notre modeste brioche. A eux un grand merci !

C'est en fanfare que j'ai ensuite fait la connaissance du chant du mai, très joli, et à nouveau, quel accueil après la traditionnelle aubade, (qui mériterait un peu plus de répétitions certes !). Et là encore tant de sympathie nichée dans un fond de panier d'œufs.

Le troisième rendez-vous est sous chapiteaux, avec ou sans pluie, j'ai pu constater l'efficacité et la motivation des conscrits et des balais à régaler d'une omelette tous les fidèles amateurs. C'est bien là le gage d'un bel avenir !

A quand le grand rendez-vous tant attendu de ce 9 juin !

Non patience, une belle fête ça se prépare ! Avec toute une équipe de volontaires qui font ressurgir les menus d'il y a 10 ans, voyons, pas de copier-coller pour ce jour-là ! Et puis voulue par toute

l'équipe, une messe ! Chants, textes, préparation des intentions, témoignages, souvenirs et recueillement avant un envol d'applaudissements vers le défilé accompagné de la Fanfare !

Souvenez-vous, gardez votre jeunesse, "La neige sur le toit n'éteint pas la cheminée".

A vous tous qui avez partagé tous ces moments, continuez de contribuer à cette réussite par votre présence et votre implication.

Je conclurai sur le symbole du chiffre 8 - ce HUIT qui, par sa forme, évoque l'infini et la fidélité ! Alors s'il représente cette précieuse constance de l'amitié, il était prédisposé pour la naissance de MEYSMOIRE INTERCLASSES et c'est avec confiance en l'avenir que je lui souhaite de faire du NEUF en tant voulu pour mieux le retrouver dans DIX !!!

**Bernadette MARTIN**

## Classes en 9

La fête des classes et son banquet auront lieu le samedi 18 mai 2019.

La traditionnelle vente de brioches se déroulera en début d'année. Un saucisson chaud-patates sera organisé au profit des classes en 9 le dimanche 17 février 2019.

Nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez aux classards.

N'hésitez pas à vous faire connaître pour nous aider à organiser ou pour simplement participer à cette journée.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Thomas MURIGNEUX au 07.82.38.49.62.



### Sou des Écoles

Le Sou des Écoles, composé de parents bénévoles, organise différentes manifestations tout au long de l'année afin de participer au financement des sorties scolaires de l'école publique.

Cette année, le Sou des Écoles a organisé une **vente de pizzas** en partenariat avec la pizzeria Maxi Pizz' de Ste-Foy-l'Argentière. 269 pizzas ont été vendues.



Le samedi 30 juin 2018 a eu lieu la **fête de l'école**. Au programme, **spectacle des enfants** et **porte ouverte** de l'école organisés par les enseignants, tirage au sort de la **tombola** et **verre de l'amitié** offert par le Sou des Écoles. Ensuite les familles se sont rendues au stade de la gare, afin de se restaurer devant un **plateau-repas**. Il s'agit d'un moment convivial et très apprécié. Nous avons servi 220 repas : 138 adultes, 26 juniors et 56 enfants (les repas juniors et enfants sont préparés par le Sou des Écoles). Puis, petits et grands ont pu profiter de l'ouverture de la **kermesse**. Comme l'an

passé, nous avons loué différents **jeux** à la ludothèque de Chazelles-sur-Lyon et nous avons également monté des **structures gonflables** qui ont eu un énorme succès. Merci à tous d'être venus aussi nombreux pour cette 10<sup>e</sup> année.

Le dimanche 4 novembre 2018, le Sou des Écoles a organisé la **26<sup>e</sup> marche des Meysanges**. Nous avons eu le plaisir

d'accueillir 985 randonneurs sur les sentiers de Meys, Maringes, Virigneux, St-Barthélémy-Lestra. Trois circuits étaient proposés : 8, 14 et 22 km. De plus, 84 vététistes ont profité d'un circuit VTT indépendant d'une trentaine de kilomètres en direction de Maringes, Bellegarde-en-Forez, Viricelles. Des ravitaillements étaient proposés sur chaque parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Nous tenons à remercier nos sponsors, artisans, commerçants et



entreprises du secteur, qui nous ont permis d'offrir aux randonneurs et vététistes des itinéraires clairs et agréables à utiliser. Nous remercions également les personnes qui nous accueillent chez elles afin d'implanter un relais.

Et enfin, un grand merci aux parents bénévoles, sans qui cette journée ne pourrait pas avoir lieu.





Les bénéficiaires de ces journées ont servi à financer en partie :

- La classe découverte au château de Guédelon (CE1 au CM2).
- La sortie à l'école du cirque de Chambéon (PS au CP).
- La sortie au théâtre de Coise (PS au CE2).
- La participation à l'USEP (GS au CM2).
- Dans le cadre du festival Ciné Filou, une sortie au cinéma de St-Martin-en-Haut au mois de décembre pour toutes les classes.

Le Sou des Écoles participe également au **Téléthon** en confectionnant des crêpes en partenariat avec l'association de la cantine.

Enfin, chaque année, l'association organise la **visite du Père Noël** aux élèves de l'école. Celui-ci distribue à chacun un livre ainsi qu'un sachet de gourmandises. *Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2019, et vous donnons rendez-vous lors de nos prochaines manifestations.*



### Conseil d'administration du Sou des Écoles :

Présidente : Chrystèle GOY  
Vice-présidente : Stéphanie RIVOLLIER  
Trésorière : Julia BASTION  
Vice-trésorier : Vincent MURAT  
Secrétaire : Laëtitia DUBEUF  
Vice-secrétaire : Vanessa RAGEYS  
Membres : Serge ANDRE,  
Edwige CHANRION, Pauline CHEVRON,  
Rachelle MIRACOLA  
et Sabrina MOULIN

## Association de la cantine "Les P'tits Marmitons"



L'association de la cantine a renouvelé son bureau en ce début d'année scolaire.

**Présidente** : Delphine MURAT (gère les inscriptions et les mails)

**Vice-présidente** : Marilyne DESLOIR

**Secrétaire** : Emmanuelle DENIS

**Vice-secrétaire** : Nadia COMMARMOND  
Toutes les deux gèrent la communication via l'école avec les familles.

**Trésorière** : Valérie BEAUPERTUIT (gère les comptes, les bilans, le salaire de la cantinière et fait le lien avec le comptable et le GELF)

**Vice-trésorière** : Magalie SECOND (gère les remises de chèques et espèces en banque, rédige vos reçus)

**Membres actifs** : Anaïs BERGER, Jenna VASSE, Claudie MILAN et Lydie DUBCEUF.

Cette année, les tarifs sont :

Adhérents réguliers : 4 €

Adhérents non réguliers : 4,20 €

Le samedi 6 octobre 2018, l'association a réalisé sa **vente de choucroute**.

Nous avons réalisé une très belle vente et ce grâce à une implication de nombreux parents ainsi que leur entourage proche. Nous vous remercions de nouveau car c'est par la réussite de cette manifestation que l'association de la cantine perdure sereinement.

Nous vous donnons **rendez-vous l'année prochaine le samedi 19 octobre 2019**.

Les bénévoles de l'association se sont réunis autour de la confection et vente des crêpes le 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour participer au **Téléthon 2018** en lien avec la MJ.

Pour terminer, le repas de Noël a eu lieu le vendredi 21 décembre 2018 avec ensuite le spectacle des enfants.

Il a été proposé au tarif de 1 € pour les adhérents et 3 € pour les non-adhérents.

Nous avons décidé cette année encore, et du fait que la choucroute a bien fonctionné, de réduire le tarif du repas de Noël afin de marquer cet esprit de Noël auprès des parents aussi (1 € au lieu de 4 €). L'association prendra à sa charge la différence.

*Toute l'association de la cantine vous souhaite de partager de merveilleuses fêtes de fin d'année en famille comme entre amis.*

*Très belle année 2019 à tous.*

**Pour l'association  
La présidente Delphine MURAT**

### MJC - Meysristème

Cette année, la Maison des Jeunes a proposé différentes manifestations sur la commune comme la **soupe aux choux**, le **week-end théâtre**, ainsi que l'**organisation du marché de Noël au profit du Téléthon**. Nous tenons à remercier tous les bénévoles impliqués dans ces manifestations.



L'Assemblée générale qui s'est déroulée le 29 septembre a permis à de **nouveaux jeunes** de la commune d'intégrer la MJ. Il est encore possible pour les jeunes de 14 ans et plus d'adhérer à notre association pour bénéficier à la fois

du local de la MJ, des activités ponctuelles qui seront mises en place en cours d'année (sorties telles que Escape Game, Laser Game, soirées à thème) ainsi que des moments conviviaux (crêpes, raclette, barbecue...).



La Maison des Jeunes élargit son public en proposant diverses activités pour les plus jeunes. En effet, la MJ est porteuse avec le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais d'une semaine d'accueil de loisirs durant le mois de juillet. La MJ propose également des **activités loisirs créatifs les samedis matin en fin d'année**. Lors du jour d'**Halloween**, un tour costumé du village est proposé aux enfants ainsi qu'à leurs parents en fin d'après-midi pour "un bonbon ou un sort !"

Depuis l'année dernière la MJ a ouvert son **activité théâtre** aux enfants âgés de 8 à 11 ans le mercredi soir de 18h à 19h dans les locaux de la MJ.



N'hésitez pas à noter nos manifestations (dans le calendrier des manifestations) et à venir nous voir pour partager de bons moments !

*La Maison des Jeunes et tous ses adhérents vous souhaitent une belle et joyeuse année 2019.*

### DIMANCHE 17 MARS 2019 SOUPE AUX CHOUX

Organisée par la MJ de Meys  
(Le Bourg, 69610 MEYS, en-dessous de la bibliothèque)  
Sur place ou à emporter (prévoir un récipient)  
A partir de 7h30 - **TARIF : 7 €**

**Soupe aux choux, fromage et chocolat**  
En extérieur + Salle abritée et chauffée

Renseignements complémentaires :  
Angélique VERNAY : 06.73.87.13.05



### Les Co'Meys'diens

La troupe adultes, qui compte huit comédiens cette année, se retrouve toujours le mardi soir de 20h30 à 22h30 à la MJ pour préparer la pièce d'Alec DRAMA "Mauvais Casting !" qui vous sera présentée le week-end des **11 et 12 mai 2019 à la salle polyvalente**. En première partie, ce seront les mini

Co'Meys'diens, douze pour cette saison, qui monteront sur scène avec une pièce de Patrick MERMAZ "Elle est zarbie ton histoire de la France !".

*Les Co'Meys'diens et mini Co'Meys'diens vous souhaitent une belle année 2019 !*





## Les Auvergnats de Meys

Le groupe des danseurs Les Auvergnats de Meys était présent de nouveau ce dernier dimanche d'août à l'occasion de la traditionnelle Fête de la Batteuse.

Notre groupe compte actuellement **24 danseuses et danseurs** dont 3 couples. Nous animons les fêtes de village, les repas dansants, les maisons de retraite et

Si l'aventure vous tente, venez nous voir lors de nos entraînements à la salle de la cantine le mardi à 19h30, vous serez les bienvenus !

de convalescence, les foyers des anciens... à la demande.

En 2018, nous avons effectué **21 sorties entre le Rhône et la Loire.**

**Vous pouvez aussi contacter  
Odile au 04.77.54.33.23  
ou Jean-Paul au 04.77.94.48.02.**

*Le Bureau*



Vous trouverez plus de renseignements sur notre tout nouveau site internet : [dancesauvergnatesdemeys.blogspot.com](http://dancesauvergnatesdemeys.blogspot.com)

**afaq**  
ISO 14001  
Environnement  
AFNOR CERTIFICATION

**LANGUEDOC CHIMIE**

**ELCEVER**

Produits de maintenance  
Liquides industriels  
Désinfection - Hygiène  
Bâtiment - Peinture et TP  
Phyosanitaires  
Phytoalimentaires

Fabrice VALAIRE  
fabrice.valaire@languedoc-chimie.fr  
69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
**06 07 62 68 95**

ZI La Coupe - BP 37247 - 11782 NARBONNE  
Tél. 04 68 41 70 70 - Fax 04 68 42 40 01  
[www.languedoc-chimie.fr](http://www.languedoc-chimie.fr) - [info@languedoc-chimie.fr](mailto:info@languedoc-chimie.fr)

Papeterie  
*des Hauts du Cyonnais*  
F.MARTINOL

**48, rue de Lyon  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Tél. 04 78 44 51 04**



### Fête de la Batteuse

Une fois l'an, le village joyeux fête les blés d'or et la moisson. Les hommes, chemise blanche propre, foulard tendre autour du cou, pantalon de velours et ceinture de flanelle, bichonnent les blés avec faucille, javieuse, lieuse. Les gerbes mises en "boucette" sont ensuite placées sur la "laye" et arrivent au "suel" (emplacement du battage) ou "lou maures" ont calés la "chaudjire", et le chef du battage peut donner le départ. "Lo goyeutt'a" coupe les liens, "lo carpinter" éparpille la gerbe avant son engrenage et de la "claye" tombe la paille longue qui va être liée en "clefs" à l'aide de la "bille". Le "grobôt" paille courte, mise dans un "charri" est engrangé par "lo grobotchi". Tandis que "lo droble" reçoit le grain à sa sortie de la batteuse. Les femmes, robe noire, tablier à fin carreaux ou à fleurs, chaussettes épaisses et chaussons qui baillent, chapeau de paille nature, portent la

"socane" aux "maures" et déposent les quatre-heures sur "lo monti" (grand drap blanc) à l'ombre d'une "crache" ou d'un "char drobli". Alors s'arrête le ronronnement de la batteuse et le souffle de la "chaudjire".



#### Contacts

- Farandole :  
Brigitte BERTHOLON  
09.63.46.41.47
- Costumes :  
Andrée SEON  
04.74.26.60.27
- Chapiteaux :  
Cécile MOULIN  
04.74.26.61.92
- Buvette :  
Franck MOULIN  
06.70.06.91.22
- Parkings :  
Elie NALIN  
04.74.26.60.23
- Battage :  
Pierrot MAUVERNAY  
04.74.26.60.13
- Chorale de la batteuse :  
Anne-Françoise GOMES  
06.11.27.01.73
- Autre :  
Lucien VENET  
04.74.26.62.04

#### POUR INFO

##### Prêt de tables et de bancs

Le comité de la Batteuse met **gratuitement** des tables et des bancs à disposition des habitants de Meys, ayant apporté leur aide lors de la Fête de la Batteuse. Ce prêt n'est pas offert à d'autres habitants de la commune, même s'il s'agit des membres de la famille !

C'est la mairie qui se charge, à titre gratuit, de la distribution de ces accessoires. **Pour une bonne organisation de ce service**, il faut passer en mairie aux heures d'ouverture pour les réserver auprès de la secrétaire. Celle-ci vous fera un bon de retrait que vous donnerez à l'agent technique lors de la récupération du matériel. **Le retrait s'effectue le vendredi à 11h** précises au local de la batteuse et le **retour du matériel le lundi à 16h** au même endroit.

Il n'y aura pas de dérogation. Si vous n'êtes pas disponible à ces heures, merci de vous arranger avec vos voisins ou amis.

Pour le bon fonctionnement de ce service nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires de récupération et de restitution du matériel.





Au fil du temps, la fête s'est encore embellie avec le travail des chevaux, les labours, les semailles, pendant que chante la chorale et dansent les Auvergnats. Il y a tant à voir : la préparation et cuisson du pain, des pâtés, la traite des vaches, la fabrication du beurre, des fromages, des confitures, les expositions de matériel, les repas gourmands de tradition batteuse, le feu d'artifice... Chaque élément permettrait et mériterait une page de commentaires. C'est ce beau, ce vrai, cet authentique, ce "tourné" vers les autres pour faire plaisir qui font notre renommée et que les visiteurs de toute notre région ressentent et apprécient.



### Rappels importants

- La cafetière est à réserver chez Andrée SEON, gratuite pour les associations de la commune, une participation de 10 € est demandée aux particuliers.
- Les chapiteaux sont à réserver auprès de Cécile MOULIN. Ceux-ci sont gratuits pour les associations et loués 80 € pour les particuliers. Il appartient à chacun d'en prendre le plus grand soin.

Bravo à tous, à ceux nombreux qui nous ont rejoints cette année. Félicitations pour l'accueil, la qualité gourmande des repas, le service, la beauté des sourires. Bravo aussi pour la "touche" K'Danse en soirée.



### Encore un grand merci et bravo à tous.

A tous les participants, aux membres du comité, à la presse, aux entreprises, à la municipalité, et plus particulièrement à toutes celles et ceux que l'on ne voit pas : préparation et démontage de la fête, parkings, entrées, les jeux, les portages des affiches par les jeunes, la comptabilité, les transports... difficile de tous les nommer ! Ils sont les rouages indispensables au bon déroulement de la fête...

*Bonnes fêtes et meilleurs vœux, et rendez-vous, déjà, et oui, pour le 45<sup>e</sup> anniversaire l'an prochain.*

**Pour le Comité de la Batteuse  
Lucien VENET**

## Histoire et Patrimoine de Meys

En dehors de ses activités régulières, que nous évoquons ci-dessous, notre association a souhaité fêter début juin, le cap symbolique du **100<sup>e</sup> abonné** franchi en début d'année (nous en sommes, à l'heure qu'il est, à 108...). C'est une satisfaction pour le Bureau de savoir nos objectifs partagés et notre revue appréciée. Notons cependant que la majorité de nos nouveaux adhérents résident souvent loin de Meys, ce qui ne facilite pas leur participation à la vie de l'association. Aussi pourrions-nous souhaiter que les Meysards, nouveaux ou anciens, se sentent davantage concernés par l'histoire et le patrimoine de leur commune et nous aimerions les voir s'intéresser davantage à nos activités destinées à mieux faire connaître ce passé... Nous essaierons d'y contribuer.



Cette année, deux **sorties** ont été proposées. La première, **le 24 avril dans l'Ain**, co-organisée pour la première fois avec l'association PHIAAC de Chazelles-sur-Lyon et le Groupe Histoire et Patrimoine de St-Symphorien-sur-Coise qui fut un réel succès. Elle fut l'occasion de **découvrir la Fondation Berliet au Montellier** et d'**effectuer la visite guidée de la ville médiévale de Pérouges**. La seconde, **le 6 octobre 2018**, nous a permis de faire la **découverte de Lyon en car à impériale** avec City bus, **et celle du Musée d'Histoire militaire de Lyon**, Quartier Général-Frère. Beaucoup ont reconnu les bâtiments où ils faisaient leurs "3 jours".

**Nous avons participé au Printemps des Cimetières le 13 mai**, organisé localement par PHIAAC de Chazelles pour 5 communes environnantes, qui a permis des visites originales de

ces lieux du souvenir qui sont aussi des lieux de patrimoine. Malheureusement, une pluie tenace a fait peur à certains visiteurs...

Vous avez peut-être déjà découvert l'**ouvrage réalisé par Nicole DOITRAND et Marc JAMEN "Le Retour des Poilus"** à Meys, présenté pour la fête de la Batteuse. Le lecteur y retrouve, après l'évocation de différents aspects de la Grande Guerre, celle d'une centaine de Meysards qui ont eu la chance de revenir dans leur village et qui tenteront,





parfois difficilement, de reprendre leur vie civile. Leurs visages rappelleront des souvenirs à beaucoup et il y a sans doute parmi eux certains de vos ancêtres... Vous pouvez vous procurer le livre auprès de la trésorière (04.74.72.25.76) ou du président (04.78.44.14.01) au prix de 10 €.

**Nous avons participé le 11 novembre, à la cérémonie du centenaire de l'Armistice de 1918**, et à cette occasion nous avons présenté de nouveau nos **expositions** réalisées sur les Poilus de Meys et la guerre de 14-18 en 2014 et 2018.

Début décembre, nous avons également participé au **Téléthon**, organisé de

manière sympathique et efficace par la Maison des Jeunes.

Enfin, notre **prochaine assemblée générale** devrait avoir lieu le **samedi 9 mars 2019**, l'occasion pour vous de rencontrer des membres de l'association et de voir de plus près nos activités et nos publications.

**Pour le Conseil d'administration Daniel BESSON**



## POUR INFO

### Recherche ou vente de logements

Toutes les personnes qui recherchent un logement sur Meys sont priées de se faire connaître en Mairie. Nous sommes très souvent sollicités par les propriétaires bailleurs et pouvons vous mettre en relation pour faciliter vos recherches. L'OPAC du Rhône nous demande également régulièrement si nous connaissons des personnes en recherche de logement. Et vous, les propriétaires qui cherchez à louer ou à vendre votre bien, n'hésitez pas à nous prévenir pour que nous puissions informer les personnes qui recherchent un logement.



**T.P. LACASSAGNE**  
 TRAVAUX PUBLICS • VIABILITÉ DE LOTISSEMENT  
 ASSAINISSEMENT • DÉMOLITION • TERRASSEMENT

**TRAVAUX PUBLICS • VIABILITÉ DE LOTISSEMENT  
 ASSAINISSEMENT • DÉMOLITION • TERRASSEMENT**

58, route de St-Galmier 42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
 E-mail : secretariat@tplacassagne.fr  
 Tél. 04 77 54 20 39 • Fax 04 77 54 28 93



**Garage des Rossandes**  
 Réparateur agréé

774, route de Lyon - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIÈRE  
 Tél. 04 74 26 10 00 - www.garagerossandes.fr

**ATELIER MÉCANIQUE • CARROSSERIE**  
 Prêt de véhicules gratuit pendant la durée des travaux  
 Toutes marques et toutes assurances

**VENTE DE VÉHICULES NEUFS • OCCASIONS**  
 Financement - Reprise - Contrat d'entretien

**LOCATION DE VÉHICULES**

### Club de l'Amitié

Notre **Assemblée Générale** a eu lieu le mardi 9 janvier 2018, 43 adhérents étaient présents, 51 cartes ont été renouvelées sur 55 adhérents.

Suite à la démission d'Henri SEON, président depuis 17 ans, de Jeanne COQUARD, secrétaire, et de Michel ROZE, l'Assemblée Générale a procédé à l'élection d'un **nouveau conseil d'administration** et s'est terminée avec les **vœux** et la traditionnelle **galette des rois**.

Les 9 premiers candidats élus se sont réunis le lundi 15 janvier. Après un vote à bulletins secrets ont été désignés :

Président : Georges AUDIN

Vice-Présidente : Ginette GERIN

Secrétaire : Marie De RANCOURT

Secrétaire adjointe : Valérie GARNIER

Trésorier : Gérard REYNARD

Trésorier adjoint : Dominique PERRIER

Administrateurs :

Robert COMMARMOND, Marie FAURE,

Guy NESME

du **concours de belote du 31 janvier** : distribution des affiches dans les clubs et commerces, remise à jour de la liste des lots à commander pour la tombola, etc. Le CA vote une subvention de 100 € pour la rénovation de la Chapelle de La Madone.

Le **concours de belote du mercredi 31 janvier** a réuni 196 joueurs, toutes les doublettes ont été primées.

Céline et Marie ont remporté le premier prix, 2 jambons.

Nous regrettons vivement que les nouveaux retraités ne se retrouvent pas dans notre club.

Nous avons besoin de nouvelles énergies pour relancer la dynamique de notre association, et apporter de nouvelles idées de rencontres et d'activités, mais malheureusement, dans notre monde de plus en plus individualiste, il y a peu de personnes qui veulent s'investir pour aller à la rencontre des autres.

**L'Assemblée Générale 2019 est prévue le mardi 8 janvier.** Ce jour-là, nous attendons de nouveaux adhérents.

#### Activités réalisées sur 2018 en plus des 23 mardis après-midi de rencontre

- Mardi 9 janvier : Assemblée Générale
- Mercredi 31 janvier : Notre concours de belote à Meys
- Mardi 20 février : Après-midi bugnes
- Mardi 20 mars : Après-midi rencontre du club de l'amitié avec le club de Grézieu-le-Marché
- Jeudi 3 mai : Sortie conjointe avec le club "Soleil du Soir"



Visite des Cafés Chapuis

de Grézieu-le-Marché : visite guidée des Cafés Chapuis où nous avons pu découvrir le savoir-faire de cette torréfaction traditionnelle, voyages visuels olfactifs et gustatifs dans le monde du café, déjeuner à Unieux au restaurant "Le Savoir Fer" et visite guidée du château de Bouthéon, très belle demeure de la Renaissance, ancienne résidence des BOURBON au 15<sup>e</sup> siècle et des GADAGNE au 16<sup>e</sup> siècle, découverte de la grande cuisine avec sur la table les ingrédients pour préparer les plats régionaux).

- Mardi 22 mai : fête des anniversaires et repas au restaurant
- Jeudi 28 juin : notre repas annuel
- Mardi 4 septembre : reprise des rencontres du club
- Vendredi 9 novembre : sortie repas au restaurant
- Mardi 18 décembre : Noël au club



La fête des anniversaires

Le conseil d'administration s'est immédiatement concentré sur l'organisation



Le concours de belote



Visite du château de Bouthéon



**Activités prévues en 2019** : se reporter au programme sur le calendrier municipal.

*Le conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux pour 2019.*

**Georges AUDIN, Président**

#### Contacts :

**Georges AUDIN, Président :**

**04.74.26.62.38**

**Ginette GERIN, Vice-Présidente :**

**04.74.26.60.54**



Château de Bouthéon

## Paroisse Ste-Thérèse des Hauts du Lyonnais

Notre clocher de Meys

En ce début d'année, nous donnons quelques informations sur la paroisse qui est à la charge du père Guy OLLAGNIER, curé, depuis 2 ans.

### La chapelle du Haut

Comme prévu la chapelle a été rénovée. Cette dernière fait partie du patrimoine de notre commune, elle fut édifiée dans les années 1939-1943. Pour réaliser ces travaux, nous avons lancé une souscription. Nous remercions encore la municipalité de Meys, la paroisse Ste-Thérèse, les associations et tous ceux qui ont répondu généreusement à cet appel. Sans vous, nous n'aurions pas pu mener à bien ce projet.

Par ailleurs, la commune a décidé de changer le portail et les deux petites portes de l'église. Là aussi, merci pour cette initiative.

### Offrandes pour les messes

Un simple rappel, l'offrande pour la messe est de 17 euros, chèque libellé à l'ordre de "Paroisse Ste-Thérèse", à remettre à Marie COMMARMOND "Les Roches" 69610 Meys. Une messe par mois est célébrée dans notre village même si l'assistance est peu nombreuse, c'est malgré tout une présence et signe d'église.

### Catéchèse 2018- 2019

Cette année, une vingtaine d'enfants suit la catéchèse dans le village répartie en 3 groupes :

- Les CM2 : Mme LABARRE assure les rencontres toute l'année.
- Les CM1 : Mme POBLE se charge de les retrouver toute l'année également.

- Les CE2 : Les mamans prennent les enfants à tour de rôle.

Ils se retrouvent dans une salle à la cure. Nous remercions ces personnes qui acceptent de donner de leur temps pour aider les enfants à découvrir Jésus et grandir ensemble dans la foi.

La responsable de la catéchèse au niveau de la paroisse est Christiane MARTIN (04.78.48.49.14) et sur le village c'est Simone VERISSEL (04.74.26.61.35).

*A toutes les familles, nous présentons nos vœux les meilleurs pour la nouvelle année. Que la santé, la paix, la joie soient accordées à tous.*

*Bonne année 2019.*

**L'Equipe Relais**



Vous pouvez trouver d'autres informations sur la paroisse dans le bulletin "Présence" distribué dans votre boîte aux lettres ou sur la feuille paroissiale tous les 15 jours à votre disposition sur la fenêtre de Josette PUIPIER, ainsi que les actualités sur le site de la paroisse :

[www.paroisse-saint-therese-69.fr](http://www.paroisse-saint-therese-69.fr)

## Comité FNACA Meys/Grézieu-le-Marché



Samedi 20 octobre s'est tenue à Grézieu-le-Marché l'**Assemblée Générale** de notre comité. Une minute de silence fut observée à la mémoire de nos amis décédés depuis la dernière assemblée, André GRATALOUP et Marius MEYER, ancien de 39/45. Le compte-rendu financier fut donné par Bernard VENET suite à la démission du trésorier. Nous avons encore un peu d'argent sur notre compte et nous allons essayer de tenir encore quelques années. Nous tenons à remercier les municipalités de Meys et Grézieu-le-Marché pour l'aide qu'elles nous ont apportée lors de l'achat de nos plaques funéraires pour un montant de 990 €. Après quelques discussions sur nos activités et notre avenir, la séance fut levée et c'est au restaurant de Pomeys que nous avons partagé un repas amical.

### Calendrier 2019

- 19 mars : Cérémonie au mémorial de Bron
- 24 mars : Cérémonie à Grézieu-le-Marché
- 14 juillet : pique-nique des anciens combattants à Aveize
- 28 septembre : Assemblée Générale à Meys
- 11 novembre : Cérémonie à Duerne



## Chasse du Sorlin et du Gandin

Cette année, la société de chasse compte **24 adhérents dont 3 nouveaux chasseurs de la commune de Meys et 1 jeune de la commune voisine pour son 1<sup>er</sup> permis de chasse.** Le jour de l'ouverture à 17h, à l'occasion du rendez-vous des chasseurs, a lieu le traditionnel casse-croûte qui nous permet de partager nos meilleurs moments de chasse dans la convivialité.

Pour information :

- **Concours de belote : samedi 2 mars 2019 à 14h à la salle polyvalente**
- **Concours de pétanque : samedi 27 juillet 2019 à 14h sur le terrain de la Madone**

*Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous.*

**Le bureau**



**CABINET  
DENTON**

Tous travaux fonciers et topographiques  
 VRD Aménagement Rural et Urbain  
 Maîtrise d'œuvre


**GEOMETRE EXPERT DPLG**  
 34, route de l'Argentière  
 69610 SAINTE FOY L'ARGENTIERE  
 Téléphone : 04 74 70 05 46 - Email : denton.geometre@orange.fr

Permanence : 28, rue Symphorien Champier  
 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

**VITRERIE VÉRANDAS**

Fabrication et pose de menuiseries alu, fer, bois, PVC

Sarl **BONCHE**  
 1545, route de Bellegarde  
 42210 ST-CYR-LES-VIGNES  
**Tél. 06 08 63 36 53**  
**04 77 54 48 51**  
 Pour la protection :  
 me contacter

Protection des biens  
 et des personnes

- Verres glaces
- Vitrage isolant
- Fenêtre - Portes en PVC de 8 cm ép. Triple verres. Cef 0,8 : Ok RGE Qualibat
- Défense de baies en fer
- Fabrication de vérandas
- Volets roulants • Stores

Ouvert le samedi de 8h45 à 11h30

[www.verandas-menuiseries-montrondlesbains.fr](http://www.verandas-menuiseries-montrondlesbains.fr)



## AAPPMA Les Amis de la Haute Brévenne

Société de pêche de Ste-Foy-l'Argentière



### Cette saison de pêche 2018 a très bien commencé.

Pour l'ouverture dans nos rivières de 1<sup>re</sup> catégorie, les prises ont été nombreuses. Pour notre plus grand plaisir, les truites farios étaient bien présentes sur l'ensemble du parcours de la Brévenne en aval de Ste-Foy-l'Argentière. De plus, les précipitations des mois de mai et juin ont été très propices pour nos poissons de rivière.

L'étang Jomard étant à sec pour des travaux de curage et de mise aux normes, les trois autres plans d'eau, bien entretenus et poissonneux, attirent bon nombre de pêcheurs satisfaits par les prises qu'ils réalisent.

Néanmoins, **deux événements ont fortement noirci le tableau :**

- A partir de mi-mai, une **pollution très importante** en provenance de la station d'épuration du SIVU des Rossandes à Ste-Foy-l'Argentière, a complètement anéanti tout le travail de gestion piscicole que nous effectuons, entraînant une destruction du milieu aquatique et de nombreuses mortalités de poissons.

- Puis les **faibles précipitations et l'étiage important** dans les cours d'eau n'ont pas été propices au développement des poissons et à la pêche. Concernant cette pollution, nous, pêcheurs, sentinelles des rivières, restons mobilisés et engagés concrètement pour protéger la Brévenne.

Dès le 24 juin 2018, nous avons alerté la Fédération de Pêche du Rhône et les mairies de Ste-Foy-l'Argentière et de Souzy.

Afin de comprendre l'origine du problème et d'aider les gestionnaires à trouver des solutions, la Fédération de Pêche du Rhône a réalisé des analyses d'eau. Après avoir contacté toutes les parties, sans amélioration rapide de la situation,

la Fédération de Pêche a engagé des recours juridiques afin de faire cesser au plus vite cette pollution.

Le 14 septembre 2018, le Tribunal de Grande Instance de Lyon, considérant que la station a délibérément fonctionné en surcharge hors du cadre réglementaire, a ordonné à SUEZ de cesser les rejets d'effluents dépassant les limites fixées par la réglementation. Selon le juge, « *l'action judiciaire de la Fédération de Pêche du Rhône a manifestement permis, enfin, une évolution favorable de la situation de la Brévenne* » (ordonnance du 14/09/2018 du TGI).

Les pêcheurs ont donc joué un rôle primordial afin de concourir à la protection des rivières en s'appuyant sur le réseau sentinelle des associations locales et sur l'expertise technique et les capacités d'action en justice de la Fédération Départementale.

Cette action est en parfaite cohérence avec la contribution de la Fédération de Pêche du Rhône aux nombreuses opérations de restauration des cours d'eau réalisées depuis plusieurs années et qui portent déjà leurs fruits sur la Brévenne notamment.

**Le bilan des cartes vendues est en augmentation** (nombre connu à fin septembre) :

169 adhérents majeurs  
49 adhérents mineurs  
99 adhérents moins de 12 ans  
15 adhérentes

Soit 332 pêcheurs réguliers, chiffre en augmentation par rapport à 2017.

Pour la **saison 2019** et à partir du 15 décembre 2018, la vente de cartes de pêche ne se faisant plus que par internet, vous pourrez vous rendre :

- sur le site internet : [www.cartedepêche.fr](http://www.cartedepêche.fr)
- **au Bar du Centre**

à Ste-Foy-l'Argentière qui reste notre seul dépositaire équipé.



Nous vous convions à notre **Assemblée Générale** qui se tiendra le **vendredi 11 janvier 2019 à 19h** à la salle Ouest du Complexe Joseph Vinay, rue du stade à Ste-Foy-l'Argentière et qui se clôturera par le verre de l'amitié. Venez nombreux !

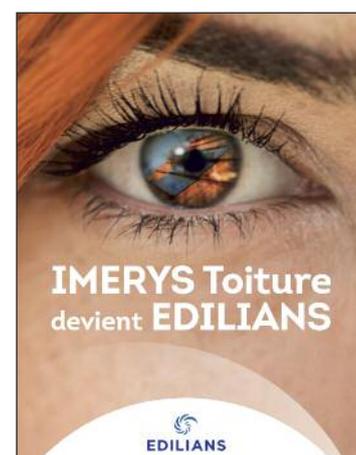
N'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://www.aappma-ste-foy.fr/>

### POUR INFO

#### Objets trouvés

Régulièrement, **des objets trouvés sur notre commune sont déposés en mairie** (clefs, vêtements, parapluies...). Nous remercions les personnes honnêtes qui font ce geste. Peu de réclamations sont faites par les propriétaires. Ces objets sont stockés dans la mairie et peuvent être réclamés par leurs propriétaires aux horaires d'ouverture du secrétariat.



## Association Sportive Meysarde - ASM

Comme c'était le cas en 1981, année de création du club, et encore aujourd'hui, c'est une bande de copains qui est à la tête, et toujours membres de l'ASM, qui l'anime et le fait vivre !

Nous avons le plaisir d'organiser des animations conviviales et variées et en 2019 :

- le 9 mars, nous proposerons des **repas à emporter**,
- le 8 juin, ce sera le **tournoi de sixte** au terrain de la gare avec possibilité de manger le midi,
- le 15 juin, nous retrouverons pour la plus grande joie des enfants le "**Luna Stade**" pour sa 3<sup>e</sup> édition,
- juste avant Noël, la traditionnelle **vente et dégustation d'huîtres** au stade de la gare,
- sur novembre et décembre, le rendez-vous pour la distribution des calendriers.

Côté sportif, les jeunes en entente avec Grézieu-le-Marché continuent à progresser dans une belle ambiance, je remercie ainsi Franck PROU et Eymeric BESSON pour leur dévouement à les encadrer le week-end.

Merci à Philippe MOULIN et Pierrick VENET, les entraîneurs de la montée en division supérieure, pour cette magnifique saison et toute ma considération et mes vœux les meilleurs à Jean-Baptiste VASSE et Fabien PROTIERE qui tiennent les rênes de l'équipe senior 2018/2019. Notre équipe loisir est toujours plus compétitive, avec cette année Sylvain TEYSSANDIER et Christophe PERRIER à sa tête. Merci à Richard GRAEL et Cédric BESSON pour s'en être très bien occupé la saison passée.

Je terminerai par des mots et actions qui nous tiennent à cœur et doivent nous emmener à la réussite du club, aux

victoires. Que ce soit des joueurs sur le terrain aux bénévoles autour d'un même but :

« *Faire les choses pour les autres ; Regarder et reproduire les gestes, les actions ; Essayer, oser, tenter ; La Complicité, le Partage, le Sérieux ; La Responsabilité ; La Confiance ; mais aussi, la Générosité, la Tolérance, le Dépassement de Soi, le Travail, rendre Service se rendre Disponible* ».

Sans oublier la Liberté, les Rires, les Sourires, la Fête !

*Très belle année 2019 à toutes et tous de la part de l'ASM.*

**Sébastien LABARRE**  
Président

## Pompiers Haute-Rivoire/Meys

L'effectif des sapeurs-pompiers de Haute-Rivoire se porte à ce jour à **24 personnes dont 18 hommes et 6 femmes**.

Les pompiers de Haute-Rivoire ont effectué 144 sorties d'engins au 17 octobre 2018 dont 59 sur la commune de Haute-Rivoire, 51 sur la commune de Meys et 34 sur diverses communes aux alentours. Les **travaux d'extension de notre caserne** devrait être finalisés avant l'été prochain afin d'aménager notre hall de départ et nos vestiaires.

Notre **Sainte-Barbe** a été célébré fin novembre, nous vous remercions d'être venus nombreux nous entourer en ce jour d'échanges et de convivialité.

Egalement merci pour votre accueil lors de nos passages pour vous proposer le calendrier.

**Exceptionnellement, changement de date des boudins : notre traditionnelle fricassée aura lieu le samedi 9 février 2019.**

Avec le plaisir de vous y retrouver.

*En vous souhaitant une très belle fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour 2019.*

**L'ensemble des pompiers de Haute-Rivoire/Meys**



**s.a.r.l. Berthoud-Barange**

Menuiserie extérieure : Bois - PVC - Aluminium - Mixte - Menuiserie intérieure : Escaliers - Aménagement int.  
Charpente - Ossature bois - Extensions - Surélévations

121, route de la Gondolière 69930 St-Laurent-de-Chamousset  
Mail : menuiserie@berthoud-barange.fr  
Site : www.berthoud-barange.fr  
Tél. 04 74 26 53 09



Producteur de plants maraichers  
vente aux professionnels et particuliers

**ME/S PLANTS**

Jerémy BAZIN 04 78 35 79 33 - 06 62 66 95 65  
bazin.jeremy@yahoo.fr / www.meysplants.com  
RN 89 - ZA La Gagère - 69610 MEYS

## Infos pratiques du territoire



Les animatrices des Maisons de Services au Public de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais vous accueillent à St-Laurent-de-Chamousset et St-Symphorien-sur-Coise pour vous aider dans vos démarches :

- Vous cherchez un emploi ?
- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la Sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, pour l'emploi à domicile ou les CESU ?
- Documentation santé

Les animatrices vous accompagnent dans vos démarches en ligne : impôts, Pôle Emploi, CAF, CPAM, Préfecture.

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante sont à votre disposition.

Les permanences de nos partenaires vous permettent également d'avoir accès à votre dossier et vous fournir des renseignements personnalisés :

<b>Maison de Services au Public à SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET</b> 122 avenue des 4 cantons <b>Tél. 04 74 26 50 78</b>  Ouvert lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30			<b>Maison de Services au Public à SAINT SYMPHORIEN SUR COISE</b> 57 rue des Tanneries <b>Tél. 04 78 19 05 14</b>  Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h		
<b>EMPLOI</b>					
<b>Mission Locale</b> Accueil des jeunes de 16 à 26 ans Lundi et jeudi matin Sur RDV au 04 74 05 00 30		<b>Solidarités Nouvelles face au Chômage</b> Accompagnement gratuit et personnalisé vers l'emploi Sur RDV au 06 79 31 13 15		<b>Mission Locale</b> Accueil des jeunes de 16 à 26 ans Mercredi et jeudi Sur RDV au 04 72 59 18 80	
<b>ADMINISTRATIONS</b>					
<b>CAF du Rhône</b> Mardi de 9h à 10h30 Sur RDV	<b>CPAM (sécurité sociale)</b> Jeudi de 9h à 12h Sans RDV	<b>MSA Ain- Rhône</b> Vendredi de 9h à 12h Sans RDV	<b>CAF du Rhône</b> Mardi de 10h30 à 12h Sur RDV	<b>CPAM (sécurité sociale)</b> Vendredi de 9h à 12h Sans RDV	<b>MSA Ain- Rhône</b> Lundi de 9h à 12h Sans RDV
<b>PERMANENCES JURIDIQUES GRATUITES</b>					
<b>Avocat</b> Sur RDV			<b>Avocat</b> Sur RDV		<b>Conciliateur de justice</b> Sur RDV
<b>BUREAU D'INFORMATION JEUNESSE</b>			<b>RETRAITE</b>		
Accueil premier niveau Orientation Logiciel Inforizon - Documentation Accompagnement à la recherche de stage, à la réalisation de CV et lettre de motivation			CICAS (caisses de retraite complémentaire) Le 4 <sup>e</sup> mercredi du mois Sur RDV au 0820 200 189		
<b>ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS NUMERIQUES</b>					
Ateliers informatiques gratuits – tous niveaux			Ateliers informatiques gratuits – tous niveaux		

### Infos sociales

#### Relais petite enfance

Le relais petite enfance, dont les bureaux sont basés à St-Martin-en-Haut et St-Symphorien-sur-Coise, est un **relais itinérant**. Ainsi il propose aux assistantes maternelles du secteur sud de la Communauté de Communes des temps collectifs dans 5 salles différentes : St-Martin-en-Haut, St-Symphorien-sur-Coise, Larajasse, Aveize et Meys. Chaque salle est aménagée de façon à recevoir un très jeune public : les enfants de moins de 3 ans, accompagnés de leur assistante maternelle.

**A Meys**, l'animatrice du relais, Anne, les reçoit à raison d'une fois par mois. Ces temps collectifs permettent une **véritable professionnalisation des assistantes maternelles** en proposant un accompagnement professionnel soit par l'intermédiaire d'intervenants, soit en les incitant à discuter autour de thèmes liés à leur métier, ou bien encore en leur proposant de la formation continue.

Ces **temps de rencontre** permettent aussi aux assistantes maternelles, qui exercent un métier à leur domicile, de rencontrer d'autres professionnelles, de rompre l'isolement pour certaines, de développer le sentiment d'appartenir à un corps de métier et à une équipe. Elles peuvent compter les unes sur les autres en cas de difficultés ou tout simplement pour échanger sur des pratiques et savoir-faire.

**Les enfants aussi y trouvent leur compte !** Ils peuvent pleinement profiter des jeux mis à leur disposition pour jouer avec les copains, apprendre à partager ou tout simplement prendre le temps d'apprivoiser "l'autre". Certains ont en effet besoin de plus de temps pour entrer en relation et passent par une phase d'observation plus ou moins longue. Les assistantes maternelles sont là pour les accompagner dans cet apprentissage de la socialisation, sans les brusquer, en respectant leur rythme.



Cette année les enfants ont pu participer à des ateliers :

- **Atelier "Et Colegram"**, géré par une association qui recolle les déchets verts dans les entreprises pour créer des ateliers à thème (bois, bruits, plastique...).
- Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir **Jessy RAGEY**, pour des **compétences et chansons** sur le thème de l'automne. Les enfants et assistantes maternelles ont pu participer à cet atelier en chantant ou en manipulant des instruments de musique. Jessy a su les captiver tout au long de la séance.
- Et enfin, nous nous rendons régulièrement à la **bibliothèque** où Véronique nous accueille avec tout son professionnalisme. Chaque séance est bien préparée et adaptée aux tout-petits afin de les intéresser et de les captiver à travers les histoires.
- Nous avons également proposé aux parents, enfants et assistantes maternelles des sorties de fin d'année : à l'**aquarium de Lyon** et dans deux **fermes découvertes** : Ferme des Courtines à Aveize et la ferme des Bourettes à Haute-Rivoire. Ces sorties rencontrent toujours un vif succès.

- Mais n'oublions pas notre traditionnelle **fête de fin d'année** dans le parc derrière l'église à Aveize, où quelques 120 personnes ont participé. Une matinée bien chargée : balade en calèche, château gonflable, plage avec sable, pelles, râteliers et seaux, jeux de ballons, porteurs, jeux de chamboule-tout... Encore une belle réussite cette année !

- Et enfin, les assistantes maternelles, les enfants ainsi que leurs parents sont invités à participer à la **fête de Noël** qui cette année se déroule à St-Martin-en-Haut. Au programme : goûter avec de nombreuses gourmandises et spectacle. Ce moment festif termine l'année en beauté !

Nous espérons vivement que les assistantes maternelles de Meys continueront de profiter des services du relais en 2019 avec de nombreuses animations programmées mais surtout une grande fête : **les 20 ans du relais**.

Si vous voulez des renseignements concernant le relais, ou avez besoin d'un accompagnement dans vos fonctions d'employeur ou de salariée, n'hésitez pas à contacter les animatrices au 04.78.48.56.10.



## Association des handicapés des Monts du Lyonnais

Le rôle de l'association est d'être à l'écoute des familles ou des personnes touchées par le handicap. Dans la mesure du possible, elle apporte un **soutien à ces personnes par des rencontres, des échanges destinés à créer des liens.**

Cette année, la commission loisirs a proposé un calendrier d'animation : un après-midi jeux à Pluvy, un barbecue à Grézieu-le-Marché, un week-end détente à Egletons, un repas bowling à Savigneux, un repas dansant à Aveize, sans oublier la traditionnelle journée pétanque repas dansant du premier samedi de septembre à Ste-Foy-l'Argentière. Celle-ci rassembla environ 200 personnes.

Toutes ces activités sont ouvertes à toute personne en difficulté, adhérente ou non.

L'année 2018 a été marquée par l'**anniversaire des 70 ans de l'ADAPEI 69.**

Un bon nombre de personnes de l'association a participé à cette belle fête à l'hippodrome de La Tour-de-Salvagny grâce à l'organisation d'un transport en car.

De janvier à juin, soutenus et aidés par des membres de l'association, parents ou amis, 16 jeunes ont suivi une **formation informatique adaptée.** Ces cours se sont déroulés à la MJC de St-Symphorien-sur-Coise animé par Sandra CERNESSE du centre multi-média.

L'association, par le biais de ses représentants au CVS (Conseil à la Vie Sociale) de la Goutte d'Or, suit avec intérêt les



projets d'avenir de l'ESAT de Meys et notamment la réalisation d'un foyer de vie et d'hébergement sur le secteur.

Le président, Joseph RESSICAUD, et son équipe de responsables, remercient les municipalités qui, par l'attribution de subventions ou prêts gracieux de salle, soutiennent les actions de l'association et l'aident à réaliser ses projets en faveur des personnes touchées par le handicap.

**Hommage :** C'est avec tristesse que les membres de l'association ont appris le 30 septembre le décès brutal de Monique GIGANDON. Depuis 30 ans, Monique était notre secrétaire, elle a mis tout son dévouement au service de l'association ce qui en a fait un pilier du conseil d'administration. Nous garderons d'elle le souvenir d'une personne toujours attentionnée et qui tenait compte du handicap de chacun ; elle ne négligeait aucun détail pour que chacun soit bien et pas oublié.

**Contact : Joseph RESSICAUD :  
04.74.26.00.00**

### Déprim'Espoir à votre écoute

**04.74.72.21.32**

Parce que **PARLER** à quelqu'un évite l'isolement, dédramatise une situation qui paraît insurmontable, **L'ESSENTIEL** est de savoir que quelqu'un est là. Ce sont les autres qui permettent de lutter.



#### - La prévention

Soirées débats - Participation à la journée de l'amitié

#### - Permanence téléphonique

Un temps d'écoute tous les lundis et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois de 18h à 23h  
04.74.72.21.32

#### - Groupe de parole mensuel "Parenthèse" ou entretiens individuels

Sur rendez-vous à l'ETAIS (Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social) : 04.74.72.20.93

#### - Nos randonnées

Chaque vendredi, rencontrer des amis, marcher, bavarder, échanger.

Renseignez-vous pour les rendez-vous  
04.74.26.30.00

- Écouter et aider les personnes déprimées dans le respect et la discrétion.
- Soutenir et déculpabiliser l'entourage.
- Accompagner la solitude, redonner le goût de vivre.
- Éveiller l'opinion face au tabou de la déprime.
- Organiser des réunions de prévention.
- Coopérer avec des associations et des professionnels ayant pour objectif la guérison des personnes dépressives.

#### Notre adresse postale :

DEPRIM'ESPOIR A VOTRE ECOUTE  
Mairie - 69610 STE-FOY-L'ARGENTIERE

#### Internet :

groupedeprimespoir@orange.fr  
deprimespoir.canalblog.com

### ETAIS

L'ETAIS, Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social, occupe depuis la rentrée de septembre les locaux



à St-Laurent-de-Chamousset, au-dessus de la Maison des Services, au 2<sup>e</sup> étage avec ascenseur.

L'ETAIS, espace de vie sociale, s'adresse à tous les publics et porte une attention particulière aux personnes souffrant de l'isolement en milieu rural. C'est également un espace d'échange de savoirs et nous menons des actions solidaires, sociales, culturelles et environnementales plus facilement sur le territoire nord de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

**Des ateliers :** vannerie, écriture, mosaïque, tricot, couture, bois, repas à thème ou partagés sont proposés du mardi au vendredi grâce à l'implication des bénévoles qui les encadrent.

L'ETAIS organise aussi chaque vendredi, un **repas partagé suivi de sorties** l'après-midi et depuis octobre, une



### Infos sociales (suite)

ouverture le 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois avec repas et animation ou jeux l'après-midi.

Avec d'autres associations, des **sorties vacances-escapade** d'une ou plusieurs journées, à prix modique et modulé (CAF et ANCV) sont proposées. Et l'ETAIS co-organise le covoiturage solidaire (demande de chauffeurs volontaires pour transporter localement des personnes vers le marché ou le médecin...).

Depuis un an, l'ETAIS peut mettre en place des cycles de 3 séances d'équilibre et souplesse pour prévenir les chutes...

**L'ETAIS, c'est aussi un espace d'échange et de partage des savoirs.**

De nouveaux ateliers sont en cours de construction, en collaboration avec la Ruche de l'écologie : atelier de réparations/rencontres "repair café", atelier de fabrication (savon, cosmétique, dentifrice...), méditation "pleine conscience", jardin musical pour les tout-petits, jardin partagé et permaculture...

Mathieu ou Adeline, nos 2 salariés (à temps partiel) seront contents de vous recevoir les après-midi (de 14h à 16h30) pour partager des idées ou un café/thé... Toutes nos actions sont soutenues par la Communauté de Communes, la CAF du Rhône et certains CCAS.

**ETAIS Espace de Vie Sociale**  
**122, avenue des 4 cantons**  
**69930 St-Laurent-de-Chamousset**  
**04.87.61.70.06 / 07.68.96.69.49**  
**etais.ass@sfr.fr**  
**Visitez notre site web :**  
**ETAIS ESPACE DE VIE SOCIALE**

**Le Centre Socio-Culturel des Hauts du Lyonnais : un équipement de proximité, ouvert à tous !**

**Le Centre Socio-Culturel, c'est quoi au juste ?**

Une association, gérée par des administrateurs bénévoles, représentants des

adhérents et des 10 communes couvertes par le Centre Socio-Culturel (communes de l'ancienne Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais). Des salariés sont également chargés de la mise en place de certains projets de l'association (crèche multi-accueil Pirouette, accompagnement des bénéficiaires du RSA, projets enfance et jeunesse, projets seniors, etc). D'autres actions sont spécifiquement animées par des bénévoles (alphabétisation, informatique, accompagnement à la scolarité, etc).

**Et d'ailleurs, il y a du nouveau, côté présidence ?**

En effet ! Nous expérimentons depuis cette année la présidence collégiale : après de nombreuses années d'engagement, Bernard FERLAY et Françoise GARCIA ont transmis leur rôle de coprésidents à quatre nouvelles présidentes : Jennifer MONNET (de Coise), Annie POIROT (de Larajasse), Irène GREGOIRE (d'Aveize) et Maryline JOVER (de St-Symphorien-sur-Coise).

**Un centre social, c'est pour les personnes en difficulté ?**

Pas uniquement ! Le centre social accueille les habitants, quel que soit leur âge, leur niveau social, leur origine et est à l'écoute des idées et besoins de chacun !

**Alors concrètement, que fait le Centre Socio-Culturel ?**

- Pour les tout-petits ? La crèche Pirouette...
- Pour les familles ? Le lieu d'accueil parents-enfants Jeu Marquette, des sorties familles, des ateliers parents enfants, des conférences, le café des parents, des jardins familiaux...
- Pour les enfants ? Des activités au centre (cours



Sortie famille au barrage de La Gimond

et stages d'anglais, accompagnement à la scolarité...), et l'accompagnement de villages dans l'organisation et l'animation de centres de loisirs...

- Pour les jeunes ? L'accompagnement de projets jeunes, des accueils jeunes sur les villages, l'inter MJ, le point info jeunesse, etc.
- Pour les seniors ? Le "bulle de café des seniors", des activités régulières, des initiations informatiques, de l'activité physique adaptée...
- Pour tous ? Des cours de yoga, pilates, anglais, gym douce, récit de vie, qi-gong, brain gym, et bien d'autres encore, des conférences et débats, toute l'année !

**Et en 2018, quoi de neuf au Centre Socio-Culturel ?**

2018 est une année charnière : la fin des TAP, que nous avons animés pendant toutes ces années avec plaisir sur les



Soirée théâtre forum sur le harcèlement



Visite de la caserne des pompiers

communes de Pomeys, Meys et La Chapelle-sur-Coise, mais également le démarrage de nouveaux projets ! Nous avons ainsi initié un **"bulle de café des seniors"**, temps d'échange et de partage entre seniors, pour mettre en place des actions et projets (jeux d'échecs, tricot, atelier créatif, atelier musical, etc). Notre **lieu d'accueil parents-enfants**, Jeu Marquette, se développe (labellisation par la CAF et ouverture de temps sur St-Laurent-de-Chamousset). Des **ateliers "santé et petite enfance"** ont été programmés au multi-accueil Pirouette. En plus des centres de loisirs de l'été à Coise, Pomeys, Meys, Grézieu-le-Marché et Larajasse, **un centre de loisirs a été ouvert à Duerne pour les vacances de La Toussaint, ainsi qu'un accueil jeunes**. Enfin, **une junior association "les kids travelers" a vu le jour**, regroupant des jeunes de La Chapelle-sur-Coise et Pomeys autour de la construction de projets communs.

**Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet [www.cscdeshautsduyonnais.fr](http://www.cscdeshautsduyonnais.fr) ou sur notre page Facebook. Centre socioculturel des Hauts du Lyonnais - 04.78.48.46.14**

## GELF

Groupement  
d'Employeurs du Lyonnais  
et du Forez



### L'emploi partagé dans les Monts du Lyonnais

Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein.

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous.

Le GELF, Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.



### 2 activités nous caractérisent

#### Le temps partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...).
- Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...
- Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et sécurité de l'emploi.
- Proximité du lieu de travail.
- Polyvalence des missions.

#### Le pré-recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne

souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en direct.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise 109 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerçants, PME, associations, collectivités) et 43 salariés à temps partagés.

Pour plus d'information, consultez notre site : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr)

#### GELF

**35, place de la République  
69590 St-Symphorien-sur-Coise  
Tél. 09.84.53.74.08 - 06.18.95.46.99  
Fax 09.89.53.74.08  
[gelf@wanadoo.fr](mailto:gelf@wanadoo.fr)  
site internet : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr)**

## La Ressourcerie

**Le réemploi :  
une opération bénéfique  
pour la planète que la Ressourcerie  
des Monts du Lyonnais  
s'emploie à développer**

*Meubles, électroménager, vêtements, jouets, vaisselle, livres... un quart des objets qui nous entourent pourraient trouver une seconde vie... En France, seuls 2,5% sont réemployés actuellement. La Ressourcerie des Monts du Lyonnais veut accélérer la prise de conscience des habitants de son territoire.*

Le réemploi propose concrètement de donner une seconde vie à un objet qui n'est pas encore un déchet en vue de prolonger sa durée de vie et d'usage plutôt que de le jeter. Cette démarche est de plus en plus ancrée dans l'esprit de tout un chacun. La Ressourcerie des Monts du Lyonnais le constate au quotidien avec pour 2018, une augmentation conséquente de + 35% des tonnages d'objets qui lui sont confiés (par rapport à 2017).



### Infos sociales (suite)

Par rapport au recyclage, trop souvent présenté à tort comme l'unique alternative à la surconsommation, privilégier le réemploi permet aussi de créer de l'activité et de l'emploi au niveau local, de développer l'insertion professionnelle et de favoriser l'accès à la consommation au plus grand nombre en permettant aux citoyens de se procurer des biens à prix réduits.

**La Ressourcerie des Monts du Lyonnais collecte tous les objets du quotidien, et œuvre ensuite à les revaloriser** soit en les proposant dans ses boutiques de Chazelles-sur-Lyon et de St-Symphorien-sur-Coise ou lors de ventes exceptionnelles à des prix tout doux, soit en les orientant pour ceux qui ne peuvent pas être sauvés dans la bonne filière de recyclage. Pour accélérer la prise de conscience de l'intérêt du réemploi et changer le regard que la société porte sur les déchets, la Ressourcerie des Monts du Lyonnais se déplace dans les classes, les établissements scolaires, les communes, les entreprises, les collectivités, les marchés... pour réaliser des ateliers de sensibilisation, de prévention et de récup'créative.

Retrouvez toutes les informations sur les activités et services de la

Ressourcerie des Monts du Lyonnais (ateliers, aérogommeuse, collecte, déménagements sociaux) sur :

**www.ressourcerie-lebonplan.fr**

et suivez son actualité sur sa page

**Facebook :**

**RessourceriedesMontsduLyonnais**

Boutique de Chazelles-sur-Lyon

14, rue de St-Galmier

09.82.35.90.72 - ouverte tous les

mardis et samedis de 9h à 12h,

les vendredis de 15h à 18h

Magasin de St-Symphorien-sur-Coise

181, bd du 11 Novembre

04.78.19.79.95 - Ouvert tous les

mercredis et samedis de 9h à 12h

### Il y a 10 ans germais l'idée de la Ressourcerie ...

Après avoir constaté qu'un grand nombre de vêtements finissaient à la poubelle faute d'associations pour les récupérer ou de bennes textiles encore absentes à cette époque à la déchèterie pour les déposer, deux habitantes de Chazelles-sur-Lyon ont commencé à les collecter et à les trier au fond de leur garage pour combattre ce gaspillage et en faire profiter des personnes qui en avaient besoin. En mai 2009, le premier espace de vente "De Fil à Fil" ouvrait ses portes pour revaloriser ces vêtements dans les 16 m<sup>2</sup> dans l'ancienne caserne des pompiers mis à disposition par la mairie avec l'aide de **22 bénévoles**.

Le bouche-à-oreille fonctionnant, les dépôts augmentant,

la fréquentation et le nombre de ventes se développant, l'idée de s'appuyer sur cette activité de revalorisation pour ouvrir un lieu facilitant l'insertion professionnelle a été confirmée par une étude de faisabilité.

En mai 2011, la ressourcerie De Fil à Fil voyait le jour officiellement grâce à ses bénévoles mais aussi grâce à une équipe de **4 salariés**. Les locaux se sont agrandis petit à petit au fil du temps.

Elle fonctionne toujours 10 ans plus tard... la Ressourcerie s'appelle désormais **Ressourcerie des Monts du Lyonnais** et s'appuie sur 2 lieux de vente à St-Symphorien-sur-Coise et à Chazelles-sur-Lyon. Elle emploie 33 personnes dont **7 salariés permanents et 26 salariés en insertion** et repose aussi sur l'aide d'**une quarantaine de bénévoles**.

### Agenda 2019

22 juin 2019 : Fête à Chazelles-sur-Lyon de 10h à 17h en partenariat avec le Centre Social L'Equipage et le soutien du Lycée des Monts du Lyonnais. Au programme : ventes exceptionnelles, répar'café, ateliers créatifs, démonstrations, expositions, stands...

### Fête d'été



La Ressourcerie il y a 10 ans



La Ressourcerie aujourd'hui

## 2018 : Le SYRIBT en actions...



Arbres bleus à Sain Bel

Contrairement à 2017, année riche en chantiers d'ampleur sur les rivières du bassin versant (suppression du seuil Sapéon sur la Turdine à L'Arbresle, construction d'un ouvrage de stockage des crues de la Turdine à St-Romain-de-Popey...), 2018 a été une année plutôt calme en termes de travaux au syndicat de rivières. Toutefois, **les actions "classiques" du SYRIBT ont continué.**

Depuis plusieurs années, le SYRIBT, faisant le constat de la récurrence des pollutions accidentelles ou chroniques dans les cours d'eau du bassin, avait lancé une dynamique sur la question des **rejets des entreprises auprès des collectivités en charge de l'assainissement.** Les rejets des entreprises sont souvent pris en charge par les stations d'épuration communales ou intercommunales, qui

ne sont parfois pas en mesure de traiter l'ensemble des produits collectés, toxiques ou non. Une vraie **collaboration** est alors à mettre en place **entre collectivités et entrepreneurs ou artisans**, afin de mieux connaître leurs rejets pour mieux les traiter avant leur arrivée dans les rivières. Pour avancer sur la question, un technicien a été embauché au Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Bassin de L'Arbresle (SIABA) et mis à disposition de toutes les communes de la vallée de la Brévenne. Il est présent pour assister les entreprises du territoire dans une gestion optimale de leurs effluents afin d'améliorer la qualité des cours d'eau.

Toujours dans un but d'amélioration de la qualité des rivières, la **réglementation concernant l'utilisation des pesticides par les particuliers** se durcit au 1<sup>er</sup> janvier 2019. En effet, à cette date, vous ne pourrez plus acheter ou utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien de vos espaces extérieurs. Dans cette optique, des **ateliers de jardinage sans pesticide** ont été organisés à Tarare en janvier et à Brussieu en mai. Ces moments d'échange ont permis aux participants de repartir avec des astuces pour bien réussir son jardin naturellement.

Le mois de septembre a quant à lui été consacré à la mémoire du risque, à l'occasion des **10 ans de la crue de novembre 2008.** Des **animations** ont été organisées du 13 au 22 septembre **autour des inondations** : matérialisation du niveau d'eau atteint en 2008, boîtes à témoignages dans les commerces, animation avec la MJC de L'Arbresle... Ces semaines d'animation ont été clôturées par la guinguette de l'eau à Sain Bel, où différents stands ont été proposés pour permettre à la population de découvrir comment se préparer pour faire face à une inondation. Enfin, l'**été 2018** aura été marqué par une **sécheresse extrême, très visible dans nos cours d'eau**, dont certains ont été complètement asséchés. Dans cette situation, le moindre rejet polluant a des conséquences énormes, entraînant bien souvent une forte mortalité de poissons. **Il est de la responsabilité de chacun de stopper ses prélèvements dans les cours d'eau** afin de ne pas augmenter encore la pression sur le milieu. Soyons tous éco-responsables, et prenons conscience de l'impact de nos gestes sur notre environnement !

**Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet [www.syribt.fr](http://www.syribt.fr) ou sur notre page Facebook.**



**Courants forts et faibles**  
**Climatisation**  
**Aérothermie**

**ZI Montalègre**  
**Rue Claude Brosse**  
**42140 CHAZELLES-SUR-LYON**  
**Tél. 04 77 54 93 78**



La Brévenne à sec en septembre 2018

## Parc Éco Habitat

*Comment rénover votre logement, améliorer votre confort, faire des économies d'énergie ET bénéficier d'aides ? On vous dit tout...*

Les agents du Parc Éco Habitat vous informent, vous conseillent, **GRATUITEMENT** sur les travaux de rénovation à privilégier ainsi que sur les démarches à suivre.



Les conseillers experts en rénovation du Parc Éco Habitat font partie du réseau FAIRE (pour Faciliter, Accompagner, Informer sur la Rénovation Énergétique).

Il s'agit d'une signature commune lancée par l'État pour rassembler et rendre lisibles tous les acteurs de la rénovation énergétique.

Pour bénéficier des aides financières pour votre projet, il est essentiel de NE PAS démarrer les travaux avant d'avoir rencontré un conseiller du Parc Éco Habitat.

M. Gérard POLLET, habitant Montrottier, nous parle de son expérience avec ce service : « ... il faut se faire conseiller, il y a dans les Monts du Lyonnais des gens compétents et disponibles, en particulier au Parc Éco Habitat, il faut aller les voir... Il faut prendre son temps... faire des choix, ne pas se précipiter et chercher à faire des choses bien... différer certains travaux plutôt que tout faire en qualité minimale... »

### Quelques chiffres

**540 000 € d'aides financières** de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais versées aux habitants pour des travaux de rénovation énergétique.

**6 500 000 €, c'est le montant de dépenses des travaux de rénovation déclaré** aux impôts en 2015 sur les Monts du Lyonnais.

**85% des habitants font appel à des entreprises formées (RGE) du**

**territoire** des Monts du Lyonnais pour leurs travaux.

**120 professionnels du bâtiment ont été formés depuis 2015 par le Parc Éco Habitat.**

### Le Parc Éco Habitat, c'est pour votre projet

- Un accompagnement personnalisé.
- Un conseiller unique du début jusqu'à la fin.
- Une aide technique et financière pour mener à bien vos travaux.

Venez vous renseigner :



**293, chaussée Beauvoir  
69590 ST-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
04.72.66.14.30  
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr  
Recommandé par votre Maire  
Philippe GARNIER**

## Monts Énergies

*Quand une politique locale ambitieuse rencontre une dynamique citoyenne, tout devient possible !*

Monts Énergies est née de la convergence de 2 dynamiques : celle de citoyens sensibilisés aux enjeux de la transition énergétique et celle de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais qui a signé une convention TEPOS avec l'État visant l'autonomie énergétique.



### Monts Énergies, qu'est-ce que c'est ?

Une SAS (Société par Actions Simplifiée) citoyenne et coopérative qui produit de l'énergie renouvelable locale.

Monts Énergies :

- loue des toits pour 25 ans à des particuliers, des entreprises, des collectivités,

- installe et assure des panneaux photovoltaïques,
- vend à Enedis l'électricité produite.

### Que s'est-t-il passé en 2018 ?

- Création de la Société Monts Énergies par Actions Simplifiée à fonctionnement coopératif.
- Collecte de souscriptions citoyennes (plus de 80 000 € à ce jour).
- Détermination de 30 sites allant des 9 KWC à 100 KWC pour une production d'environ un Mégawatt.
- Premiers raccordements au réseau et début des travaux.
- Obtention du soutien financier de la CCMDL (capital, fonctionnement), de la Région (subventions), des banques (emprunts), d'Énergie Partagée (capital et soutien logistique), de la Cigale locale.

### Participez à l'aventure !

- En achetant des actions (rémunération à moyen terme) :  
1 action = 100 €  
1 sociétaire = 1 voix.
- En proposant un toit à équiper.
- En intégrant le groupe de pilotage.
- En faisant connaître le projet autour de vous.

**Renseignez-vous sur :  
www.montsenergies.fr  
monts.energies@gmail.com**



## Mont'en Scène

Mont'en Scène a fêté ses 10 ans en octobre 2018, l'occasion de refaire un point sur cette formidable aventure humaine et culturelle.

En 2008, l'association Mont'en Scène voyait le jour en se donnant comme objectif de défendre une identité rurale, une agriculture locale et des valeurs de vivre ensemble en proposant des événements culturels variés (concert, théâtre à la ferme, expositions, etc). Le souhait était aussi de proposer une **offre culturelle différente en soutenant des artistes locaux et régionaux** issus de la **musique**, de l'**art de rue**, du **cirque**, du **théâtre**, des **peintres**, des **photographes**, des **cinéastes**, des **conférenciers**, etc.

Dès 2009, l'association organise la **Caravane Mont'en Scène**, tous les week-ends de juillet. Ce festival mélange tous les styles artistiques et se veut itinérant, en changeant de village à chaque édition. Initialement prévu pour faire connaître l'association, de manière modeste, cette Caravane est devenue le point d'orgue de notre programmation au point de se poser sur un seul week-end, toujours en juillet.

Mais 10 ans d'itinérance et de vivre ensemble ne pouvaient pas se résumer à



Pampille à Aveize © Gabriel Joannas

un seul événement. Afin de renouer avec les formules précédentes, Mont'en Scène a lancé **4 événements de juillet à octobre**, pour fêter son anniversaire. La Caravane de juillet a eu lieu à Larajasse, une **randonnée agri-culturelle** sillonnée les Monts et la Brévenne en août (Brussieu, Haute-Rivoire, Meys, Maringes, Viricelles), la pinède de Maringes nous a accueilli pour **les Flâneries** en septembre, et enfin, nous avons organisé une magnifique **Pampille** à Aveize en octobre.

En mars également, dans le cadre du Printemps des Poètes, nous avons co-organisé avec La Fabrik' et Del'Arte un **concert polyphonique** avec le groupe local la Myie aux Tiroirs et le quatuor occitan La Mal Coiffée.

Nous remercions toutes les communes qui nous ont accueillis, tout comme l'ensemble des bénévoles et des artistes qui nous supportent et sans qui rien ne serait possible.

*Un instant pour Soi...*  
Institut de beauté  
04 72 38 58 38  
203, grande rue  
69610 Ste Foy l'Argentière  
uninstantpoursoi.emilie@gmail.com



Caravane à Larajasse © Gabriel Joannas

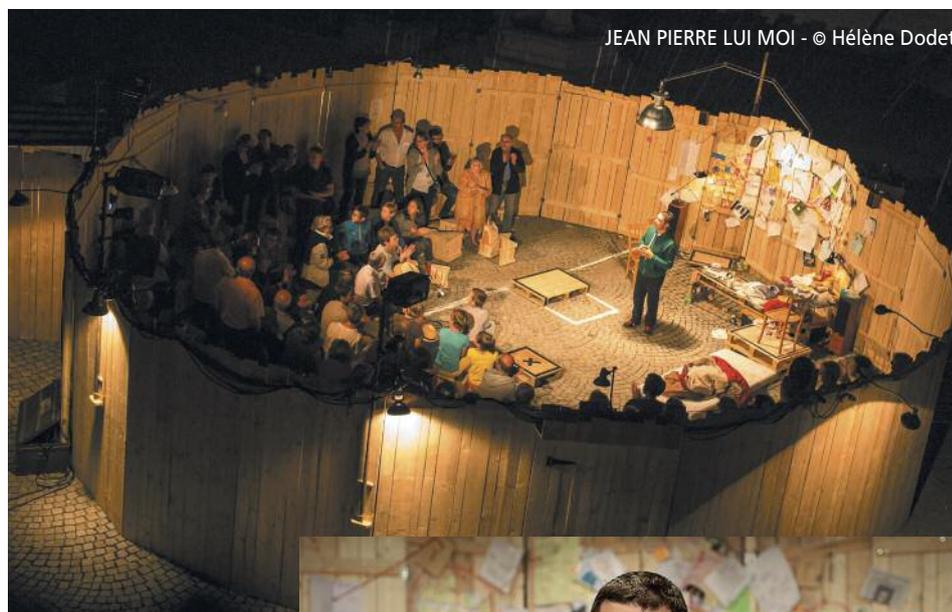
### Association La Fabrik

La Fabrik agit dans le champ de la culture autour de 2 missions : **accompagner les associations du territoire** à travers différents outils adaptés aux besoins de chacune (location de matériel technique pour la scène, agenda culturel collaboratif en ligne, formations de bénévoles, rencontres...) et **proposer des événements rassembleurs** en complément et en coopération avec les propositions culturelles des associations et collectivités des Monts du Lyonnais. Créée en janvier 2016, la Fabrik a pris son envol en 2018 avec de nouveaux projets simples et innovants à l'échelle des Monts du Lyonnais grâce au travail complémentaire entre ses bénévoles, ses salariés et d'un jeune en service civique depuis le mois d'avril.

À Meys, vous avez notamment pu découvrir le **spectacle "Chut, mes mains racontent"** d'Irène VILLE le jeudi 12 avril à la bibliothèque. Ce spectacle pour les tout-petits était proposé dans le cadre d'un Mouton dans le Ciel, festival de spectacles vivants jeune public. Partant de notre envie et de nos compétences, nous avons proposé 4 spectacles pour différents âges, avec 17 représentations en itinérance dans 12 communes du territoire (Aveize, Brullioles, Chevières, Duerne, Maringes, Meys, Montrottier, Pomeys, St-Clément-les-Places, St-Laurent-de-Chamousset, St-Martin-en-Haut et Villechenève). Une réussite enthousiasmante qui nous donne l'énergie d'une seconde édition en avril 2019.

#### La Fabrik en 2018, c'est aussi

• **Mars 2018 : Le Printemps des Poètes dans les Monts du Lyonnais.** À partir des envies de chacun des 37 partenaires de l'événement (bibliothèques, associations, K'Danse notamment, communes), la Fabrik a coordonné 24 événements et 6 expositions qui se sont tenues tout au long



JEAN PIERRE LUI MOI - © Hélène Dodet

du mois de mars dans 16 communes. A cette occasion, la Fabrik a proposé un concert avec la Mal Coiffée (groupe de polyphonies occitanes) en partenariat avec Mont'en Scène, le vendredi 23 mars à St-Symphorien-sur-Coise.



JEAN PIERRE LUI MOI - © Hélène Dodet

• **Dimanche 13 mai :**

**Spectacle Jean-Pierre, Lui, Moi** à Grézieu-le-Marché : Après avoir accueilli le spectacle en résidence (temps de création et de répétition du spectacle) en 2017, la compagnie Pocket Théâtre est revenue nous présenter son spectacle sur le handicap "avec chaussures orthopédiques, déficience mentale et difficultés de prononciation" à Grézieu-le-Marché.

• **22 mai : Assemblée Générale** : elle a eu lieu à Souzy, permettant des rencontres chaleureuses avec différents adhérents et l'entrée de Séverine GINER au Conseil d'Administration pour accompagner Florian GUYOT et Elodie RAGEY.

• **Samedi 30 juin : Bibliothèque Humaine** :

Après 3 jours de stage en mai et juin avec Thierry COMBE du Pocket Théâtre, 5 habitants des Monts du Lyonnais, renommés "livres-humains" pour l'occasion, ont présenté de petites formes théâtralisées de 10-15 minutes à partir de leurs expériences de vie intimes mais universelles, dans différents lieux du village



© La Fabrik



de Haute-Rivoire. Un partage intense devant des spectateurs curieux et captivés ! Suite au succès de cette première édition, une seconde a eu lieu le 22 décembre à St-Symphorien-sur-Coise.

• **22 & 23 septembre : Animation et concert de la Foire des Monts du Lyonnais** à St-Martin-en-Haut. La Fabrik a programmé diverses propositions artistiques sur le champ de foire (clowns, acrobaties, fanfare...). Le samedi soir, près de 200 spectateurs ont pu découvrir le show rock'n roll du québécois They Call Me Rico à la salle des sports aménagée pour l'occasion.



RICO - © Christophe Bardey

• **Du 7 au 21 octobre : Chantiers d'Artistes** : Durant quinze jours, nous avons accompagné deux projets de création de spectacles portés par des artistes et compagnies professionnelles du territoire, grâce au soutien matériel de la Commune de Duerne et de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais. Nous avons accueilli dans ce cadre le Théâtre des Pantouflards (Clown - Haute-Rivoire) et la Micro Cie (Cirque et Musique -



CHANTIERS MICRO CIE © Gabriël Joannas

Pomeys) qui ont pu présenter leur travail en cours aux habitants lors de soirée "Sortie de chantier".

• **17 octobre et 23 novembre : Rencontres artistes professionnels spectacle vivant et musiciens.** Dans la lignée des rencontres inter-associations autour de la programmation mises en place en 2017, la Fabrik a souhaité proposer deux temps de rencontre pour les artistes professionnels (théâtre, danse, clown, marionnette) et pour les musiciens amateurs et professionnels des Monts du Lyonnais. Des temps d'échanges riches qui permettent une meilleure compréhension des problématiques de chacun et des améliorations possibles collectivement.

• **Du 3 au 25 novembre : Copains comme Chansons** : 8 organisateurs réguliers de concerts (à Courzieu, Chazelles-sur-Lyon, Larajasse, Viricelles, Ste-Catherine et St-Symphorien-sur-Coise) se sont réunis à l'initiative de la Fabrik pour proposer des instants de découvertes autour de la chanson francophone.

• **24 et 25 novembre : Formation sonorisation** : Après une formation sur l'éclairage du spectacle en 2017, nous avons proposé une formation sur les techniques de sonorisation des concerts et autres événements animée par un technicien professionnel. Ces deux jours de formation très plébiscitée (15 participants) se sont terminés par un concert de l'artiste Melba dans le cadre du festival Copains comme Chanson à la Chapellerie de Chazelles-sur-Lyon.

• **Tout au long de l'année :**  
- **LeKalepin.fr : agenda culturel collaboratif en ligne**

Tous vos événements sont à découvrir sur [lekalepin.fr](http://lekalepin.fr), votre agenda culturel local et collaboratif (chacun peut inscrire ses événements en ligne).

Rejoignez le site [www.leKalepin.fr](http://www.leKalepin.fr) ou abonnez-vous à la newsletter !

Pour contribuer à l'agenda : [www.lekalepin.fr/inscription](http://www.lekalepin.fr/inscription)

- **Mutualisation de matériel scénique : La Kuma** (Koopérative d'Utilisateurs de Matériel Artistique). La Fabrik propose aux associations un parc de matériel son et lumière disponible à la location pour les événements culturels dans les Monts du Lyonnais. Ce parc est disponible grâce à la mutualisation du matériel de 10 associations et collectivités du territoire.

### ***A noter dans votre agenda 2019 fraîchement acheté !***

- 2<sup>e</sup> édition du Printemps des Poètes (mars)
- Nouvelles éditions des festivals : Un Mouton dans le Ciel (avril) et Copains Comme Chansons (octobre)
- Concert exceptionnel à découvrir le 19 octobre à Larajasse !
- Et tant d'autres surprises... à construire... avec vous ?

*Vous souhaitez en savoir plus, discuter de votre projet, nous rejoindre ? Ça tombe bien ! C'est le cœur de notre démarche : la coopération ou dit autrement "faire œuvre ensemble".*

**Plus d'informations :**  
[info@lafabrik-moly.fr](mailto:info@lafabrik-moly.fr) / 09.82.30.04.54

Suivez-nous sur  
[www.lafabrik-moly.fr](http://www.lafabrik-moly.fr)  
et sur Facebook La Fabrik



Les petits doigts qui touchent © Doumé

# LA FABRIK

### Association Le Lyonnais Monts et Coteaux

En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 140 adhérents du Lyonnais Monts et Coteaux font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions.

L'objectif : le maintien d'une agriculture viable sur le territoire.

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2018-2019 du **guide "Où trouver nos produits locaux ?"** auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme,

ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans, mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie des Monts et Coteaux s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

**Chaque année, l'association organise le Cocktail des Chefs, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire.**

Cette année, l'association "Des Rêves plein les Souliers" a ainsi pu bénéficier d'un don de 3 925 €. Plus de 950 personnes sont venues déguster les produits de 20 producteurs présents et les recettes de 12 restaurateurs du territoire,

montrant l'engouement du public sur les questions d'alimentation de proximité, de relation directe aux producteurs et de gastronomie locale.

**Renseignements :**

**04.78.48.57.66**

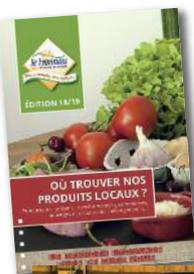
**marquecollective@le-lyonnais.org**

**Retrouvez-nous sur Facebook :**

**Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux**

**www.le-lyonnais.org**

**(rubrique Gastronomie)**



© Gabriel Joannas

© Gabriel Joannas

### Office de Tourisme des Monts du Lyonnais

Janvier 2018 a été marqué par l'arrivée de **8 nouvelles communes dans notre périmètre d'action** : Ste-Catherine et 7 communes de la Loire. Le travail s'effectue à présent à l'échelle de 32 communes, ce qui permet à nos visiteurs d'accéder à une offre plus riche.

Cette année 2018 a marqué la transition vers l'Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais, en association avec le Pays Mornantais et la Vallée du Garon. La structure a été officiellement créée en juillet, et toutes les actions communes seront opérationnelles en janvier 2019. Cette nouvelle structuration sera très porteuse de lisibilité et de cohérence pour notre territoire.

#### Retour sur les actions touristiques 2018

##### Accueil

- Fréquentation de l'Office de Tourisme en légère baisse par rapport à 2017 : 4 200 personnes accueillies à St-Symphorien-sur-Coise, 17 000 à St-Martin-en-Haut et 400 à St-Laurent-de-Chamousset.
- Fréquentation du site internet en hausse comme en 2017 : 50 000 visites.
- Des actions d'accueil hors les murs ont eu lieu : le Salon du Randonneur et la Lyon Free Bike pour promouvoir nos circuits VTT et de randonnée.

##### Animations

- Les animations estivales furent nombreuses et rencontrèrent un grand succès : ce sont plus de 1 000 personnes qui ont profité des visites, balades et animations organisées d'avril à octobre. Des **visites d'entreprises, de châteaux, de fermes, des balades contées ou découvertes des plantes, de la géobiologie** étaient au programme et ont ravi les participants en quête d'originalité et de découverte des Monts du Lyonnais.
- Les **kits vacances** ont toujours plus de succès. Il s'agit d'un sac vendu 3 € à l'Office de Tourisme comprenant une recette, un bricolage, des entrées



gratuites dans des sites de visites et une fiche Randoland permettant de se distraire en famille pendant les petites vacances. Attention, il n'y en aura peut-être pas pour tout le monde !

**4 nouveaux vélos à assistance électrique** ont été achetés et sont disponibles au bureau d'information de St-Martin-en-Haut. Ces vélos sont en location d'avril à octobre.

**Tourisme et handicap** : le bureau d'information de St-Martin-en-Haut est déjà labellisé pour l'accueil des 4 types de handicaps (auditif, visuel, moteur et mental). Le bureau de St-Symphorien-sur-Coise est en cours d'audit, il y a bon espoir qu'il obtienne le label lui aussi.

**Circuits VTT** : 4 nouvelles boucles ont été créées dans le Sud des Monts du

Lyonnais et le balisage labellisé FFC est en place. Une nouvelle carte est disponible, et tous les circuits sont en téléchargement gratuit sur le site [www.vtt69.fr](http://www.vtt69.fr)

**Pour les visiteurs aucun changement prévu pour ce début d'année 2019, nos points d'accueil actuels étant toujours les suivants :**

Votre Office de Tourisme et ses 3 points d'informations :

**Horaires d'ouverture à St-Martin-en-Haut :**

Du mardi au samedi :  
9h-12h / 14h-18h  
(fermé le jeudi matin),  
Dimanche : 10h-12h/15h-18h  
Adresse : Place de l'église  
Contact : 04.78.48.64.32

**Horaires d'ouverture à St-Symphorien-sur-Coise :**

Mercredi, vendredi et samedi :  
9h-12h / 14h-18h  
Dimanche : 10h-12h  
Adresse : 22, place du Marché  
Contact : 04.72.24.00.35

**Horaires d'ouverture à St-Laurent-de-Chamousset :**

Du lundi au vendredi :  
9h-12h / 14h-17h  
le vendredi jusqu'à 16h30  
(fermé le jeudi matin).  
Adresse : 218, rue du Lavoir  
Contact : 04.74.70.90.64

**Mail : [tourisme@cc-montsdulyonnais.fr](mailto:tourisme@cc-montsdulyonnais.fr)  
Site Internet : [www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.tourisme.cc-montsdulyonnais.fr)**

## Capsules et Bouchons



Les 17 et 18 mars 2018, l'association Capsules et Bouchons a organisé son **deuxième salon du vin**

**et de la bière à Pomeys**. L'objectif de l'association est de faire découvrir la culture du vin et de la bière au travers d'un salon convivial et accessible à tous. Cette année, la quarantaine de bénévoles a ainsi pu accueillir **près de 28 vigneron**s et **7 brasseurs** venus des quatre coins de France.

Du côté des visiteurs, c'est près de **1 500 personnes** qui sont venues échanger avec les producteurs et déguster des vins et des bières dont la diversité faisait le plaisir de tous. Ils ont pu également se restaurer avec des planches issues de produits de qualité et participer aux diverses **animations** proposées : des ateliers dégustations et pédagogiques, un jeu de reconnaissance à l'aveugle ou encore un espace jeux animé par la ludothèque des Monts du Lyonnais. Le samedi soir, un "petits salés aux lentilles" 100% local en musique fut servi à près de 350 personnes.

L'association Capsules et Bouchons remercie la commune de Pomeys et ses habitants pour son accueil ainsi que l'ensemble des personnes et associations qui se sont investies pour que cet évènement puisse avoir lieu.

Capsules et Bouchons, association à caractère intercommunale qui s'est fixé comme objectif de parcourir les Monts du Lyonnais, se rendra cette fois-ci à **Larajasse les 16 et 17 mars 2019**.

Vous pourrez retrouver les vigneron et brasseurs présents sur les 2 premières éditions et nous vous réservons quelques nouveautés ! A travers ce salon, nous souhaitons que chacun puisse s'ancrer dans un mode de consommation directe avec les producteurs. Ainsi, pensez à réserver votre date dès aujourd'hui pour venir remplir votre

cave afin de faire découvrir à vos amis des vins et bières dont vous connaissez l'origine et que vous aurez pris plaisir à sélectionner !



## Naissances 2018

---

**Enzo PELLEGRIN**, né le 9 janvier  
Fils de Guillaume et Laurie PELLEGRIN  
Lotissement La Croix

**Elowenn BOIROT**, née le 18 janvier  
Fille d'Axel BOIROT et Noémie PAPIAU  
Le Haut

**Emy, Marie, Lily MURIGNEUX**, née le 2 mars  
Fille de Mickaël et Caroline MURIGNEUX  
Le Monspire

**Maddy SEON DUBCEUF**, née le 17 mai  
Fille d'Anthony SEON et Lydie DUBCEUF  
Le Bourg

**Arthur, Paul SAULNIER**, né le 3 juin  
Fils de Florian SAULNIER et Nadia COMMARMOND  
Les Roches

**Eliot RIVOIRE**, né le 28 juin  
Fils de Sébastien RIVOIRE et Emmanuelle DELPORTE  
Le Genetais

**Evan MAUGE**, né le 1<sup>er</sup> août  
Fils de Damien MAUGE et Marion GOURBIERE  
Les Roches

**Arthur MURE**, né le 8 août  
Fils de Jérôme MURE et Marion LISZEWSKI  
Résidence Angèle - Le Bourg

**Lise, Bernadette, Marie POMPEI**, née le 23 septembre  
Fille de Pierre et Emilie POMPEI  
Lotissement Les Sources

**Sacha LAFFAY**, né le 27 novembre  
Fils de Sébastien LAFFAY et Marjorie LATOUR  
Le Haut

## PACS 2018

---

**SAULNIER Florian et COMMARMOND Nadia Marie Thérèse**, le 5 mai

**RIVOIRE Sébastien et DELPORTE Éloïse**, le 1<sup>er</sup> décembre

## Décès 2018

---

**NALIN Edmond** Antoine, décédé le 12 janvier à l'âge de 94 ans

**CHEVALLIER Ennemond** Marie Joseph, décédé le 14 janvier à l'âge de 72 ans

**PERRET Georges** Maurice, décédé le 25 février à l'âge de 71 ans

**VENET Jeanne** Henriette **veuve BESSON**, décédée le 25 février à l'âge de 93 ans

**SEON Perrine** Antonia **veuve PUIPIER**, décédée le 11 mai à l'âge de 83 ans

**JOURDAN Jacques** Jean, décédé le 4 juin à l'âge de 65 ans

**NEEL Antoine** Marius, décédé le 12 juin à l'âge de 93 ans

**BRUNEL Colette** Renée Claudette, décédée le 21 septembre à l'âge de 85 ans

**DUMILLIER Pierre** Lucien, décédé le 26 septembre à l'âge de 93 ans

**FALCON Catherine**, décédée le 26 septembre à l'âge de 44 ans

**MAYOUX Henri**, décédé le 22 novembre à l'âge de 95 ans



# Classes en 8



Meys 9 Juin 2018

Sylvie Ollon Photographe